



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

// Samedi 28 mai 2016



Table des matières

RAPPORT MORAL	4
LES COMMISSIONS	7
Commission vie associative.....	7
Commission bénévolat.....	8
Commission communication : de nouvelles avancées.....	9
Commission finances.....	10
Commission prison/justice.....	11
LES RESSOURCES HUMAINES	13
Les salariés.....	13
Les bénévoles.....	15
Les services généraux.....	15
LES SERVICES	16
Le secteur accueil orientation.....	19
Le SAO.....	19
Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO).....	20
Le 115.....	21
La Commission Unique d'Orientation.....	22
La maraude.....	22
Le service d'accompagnement prison-justice.....	23
Le secteur santé.....	25
Le cabinet médical.....	25
L'Accès, médiation et coordination des soins (amecs).....	26
Les Lits Halte Soins Santé (LHSS).....	26
L'ATHOBA.....	28
Le secteur hébergement.....	31
L'Hébergement d'urgence.....	32
L'hébergement d'insertion.....	34
Les faits marquants de 2015.....	39
Le secteur insertion par l'activité économique.....	47
Le Dispositif AVA.....	47
Les chantiers d'insertion.....	50
Le secteur formation.....	54

EXPRESSION DES PERSONNES ACCUEILLIES.....	58
RAPPORT DE GESTION 2015	59
RAPPORT D'ORIENTATION	63
GLOSSAIRE.....	65

RAPPORT MORAL

Les années 2015-2016 que couvre notre AG ont été marquées par la dégradation de la situation économique et sociale, la montée du fanatisme, de l'intolérance, des discours cyniques qui cherchent à mettre en concurrence « les pauvres » alors que les valeurs de fraternité, de solidarité sont celles qui fédèrent nos adhérents et bénévoles.

Nous sommes conscients que l'EAO-CAD est au cœur d'un espace ouvert sur le monde, conscients de la prégnance de l'ordre économique, mais nous sommes aussi convaincus que la conjonction des intérêts individuels ne peut assurer la cohésion de la société, qu'un monde économique qui n'inclurait pas la question sociale serait facteur d'exclusion. Or, cette année encore, l'indicateur que constitue le 115 nous amène à déplorer le manque de moyens pour l'accueil des exclus, malgré l'augmentation du nombre de places d'hébergement.

Pour autant, il n'est pas de traitement de question sociale qui ne puisse s'inscrire dans une approche économique. L'entreprise associative réalise une fonction à la fois économique et sociale. L'association est porteuse d'une économie de services répondant à des besoins sociaux repérés par elle-même ou organisés en réponse à des délégations de service public, des plans ou des appels à projets.

La vie des établissements et services irrigue les territoires sur lesquels ils sont implantés, développe des emplois durables exigeant qualification et formation ainsi que des moyens financiers et matériels. L'EAO-CAD pèse donc d'un poids non négligeable en tant qu'entreprise.

Pour mesurer cet impact de l'association, quelques chiffres qui seront développés dans le rapport d'activités : 126 salariés permanents ont accueilli plus de 11 000 passages au pôle social, réalisé plus de 2 600 actes au pôle médical, accompagné plus de 980 personnes en hébergement d'urgence, plus de 600 en hébergement d'insertion et plus de 1 000 apprenants pour des actions de formation.

Sur l'ensemble de l'année ce sont 247 personnes qui ont travaillé sur les chantiers d'insertion. Et 179 bénévoles ont œuvré auprès des professionnels qualifiés.

Afin de renforcer ses moyens et préserver l'avenir en réduisant les coûts, l'an dernier l'association a notamment transféré au siège son Centre de formation, et fait l'acquisition d'une maison à Chinon pour regrouper certaines de ses activités locales.

La gouvernance associative a été assurée par une équipe de 20 administrateurs, mobilisés chaque mois pour des réunions classiques d'une association mais aussi par des responsabilités particulières et, pour le plus grand nombre, par des actions de bénévolat direct auprès des personnes accueillies dans les différents services.

A côté des commissions « classiques », trois groupes de travail réunissant des salariés et des bénévoles administrateurs ou non fonctionnent au sein de l'association.

Le plus ancien suit l'activité de l'IAE, deux autres ont commencé leurs réflexions autour de l'analyse de l'existant dans les secteurs de l'hébergement et de la formation. Tous trois seront porteurs de propositions d'évolution de l'activité dans les prochains mois.

Le Projet associatif mis en œuvre est celui qui a été approuvé par les adhérents de l'association, il n'est pas celui des politiques publiques même s'il les croise ou y répond notamment en s'inscrivant dans les différents schémas territoriaux et en se positionnant dans les appels à projets.

Nous avons promu et défendu ce projet associatif auprès des partenaires institutionnels et autres intervenants. Pour illustrer ce propos rappelons quelques-unes des positions réaffirmées

durant la période écoulée :

- Un premier accueil inconditionnel et immédiat des personnes en situation de détresse
- Le respect de la dignité des personnes,
- Le refus de loger des familles dans un même appartement
- L'« aller vers » les populations précaires
- L'indissoluble lien entre l'approche médicale et sociale
- L'indispensable prise en compte de la parole des personnes accueillies

Cet investissement considérable poursuivi chaque année, pour dialoguer avec les partenaires institutionnels est justifié par la ferme conviction que les associations doivent être forces de propositions pour développer et adapter l'accompagnement des personnes vulnérables. De plus, si elles sont parties prenantes dans la définition des priorités territoriales, elles pourront peut-être parvenir à agir pour un développement local et solidaire.

Nous avons accueilli dans nos structures, le Préfet, le Président du Conseil Régional, le Maire de Tours, des députés, conseillers régionaux et départementaux, des adjoints et conseillers municipaux de plusieurs communes, participé aux différentes rencontres organisées par les services de l'Etat et du Conseil départemental.

Il est essentiel de préserver notre capacité à inventer et de garder notre fonction d'interpellation militante.

Nous avons continué de développer le partenariat avec les autres associations, comme temps de réflexion, de partage d'informations et d'actions, comme volonté de fédérer et rationaliser les énergies au service des plus démunis.

Au sein du Collectif migrants avec le Secours catholique, la Croix Rouge, la CIMADE, Chrétiens Migrants, COALIA, la responsable diocésaine, RESF : lettre au Préfet pour une situation individuelle, pour alerter sur les difficultés administratives rencontrées par les personnes demandant le droit d'asile, auprès de Tour(s)plus pour le transport ou auprès de la municipalité de Tours concernant une modification de l'accès aux cantines, etc.

Lors de rencontres avec d'autres associations travaillant dans le champ de l'hébergement et du logement – SOLIHA, AJH, UDAF, EMMAUS – préparation de contributions écrites ou orales lors de concertations relatives à l'élaboration de différents plans (PLH, PDALHPD...)

Rencontres sous l'égide de la mairie de Tours et de l'ARS avec le CHU et le CPO concernant la santé des précaires et les réponses conjointes pouvant être apportées.

D'autres partenariats sont aussi très actifs autour de l'épicerie solidaire, ou encore de la « Petite maison ».

A noter également un projet porté par l'EAO-CAD concernant l'accueil de réfugiés syriens en co construction avec le Secours catholique, la Croix Rouge et la CIMADE, mais qui n'a pas été retenu. Il faut dire que le département n'a rien connu, jusqu'alors, du flot de réfugiés annoncé.

Nous aurions également souhaité ouvrir un débat avec les autres associations œuvrant dans le champ de l'accueil d'urgence sur les conditions matérielles, la qualité de cet accueil et les évolutions possibles pour « un accueil plus digne et plus respectueux des personnes », mais notre proposition n'a pas eu de suite positive.

L'EAO-CAD était un vœu l'an dernier, et l'Assemblée Générale a voté la fusion. C'est une réalité aujourd'hui, sans que l'activité auprès des détenus et de leurs familles ait eu à en souffrir, bien au contraire.

Nous avons enfin lancé la préparation du 70ème anniversaire de l'association, pour rendre

hommage aux fondateurs et à nos prédécesseurs, mais aussi renforcer ce socle qui continue d'inspirer et soutenir notre action.

LES COMMISSIONS

Commission vie associative

La commission Vie Associative s'est réunie 5 fois en 2015.

Elle a exercé ses missions traditionnelles :

- gestion du fichier des adhérents par l'examen et la validation des demandes d'adhésions (cf tableau des nouveaux adhérents) et la mise en œuvre des décisions prises lors de notre dernière AG.

A ce titre, elle a relancé les adhérents qui n'avaient pas réglé leurs cotisations depuis au moins 2 ans et, en l'absence de réponse, proposé au Conseil d'Administration la radiation de ceux-ci. Afin de favoriser les échanges avec les nouveaux adhérents, le principe d'une invitation de ceux-ci à une rencontre a été décidé fin 2015

- organisation de 4 journées de présentation de l'EAO : nous avons reçu environ 70 personnes qui ont découvert l'étendue des activités de l'EAO et visité les services : pôle social et médical (P.SM.), le CHERPA, notre chantier d'insertion à Chambray et la « petite maison ». Elles sont destinées à tous nos adhérents, bénévoles et participent à l'intégration des nouveaux salariés.

Elles sont également ouvertes à tous ceux qui souhaitent connaître l'EAO : à ce titre, nous pouvons noter la participation de nombreux bénévoles d'associations partenaires ou de structures telles que les CCAS ou maisons de la solidarité du CD 37

Nous organisons des « journées spécifiques » à la demande pour des groupes particuliers.

- *gestion du fonds associatif* : la commission a étudié plusieurs projets présentés par les services (projet Saperlipopotte par le Sherpa, projet de voyage par Dolbeau, projet de sortie culturelle pour le secteur de Chinon) pour une prise en charge financière sur fonds propres de l'association.

Nos objectifs 2016 :

- 1) Organiser des rencontres avec nos nouveaux adhérents
- 2) Relancer le groupe prospectif sur les actions que notre association pourrait impulser au-delà de ses activités « d'entreprise sociale ».

Membres du Conseil d'Administration :

- Francis BERTHON
- Bernard BONNIN
- Annick BOURRET
- Monique CARRIAT
- Dominique DE LANNOY
- François FERRISSE
- Martine FONTENIS
- Françoise JOYEUX
- Marie-Paul LEGRAS FROMENT
- Alain MANSON
- Jean-Paul MERCIER
- Patrick MINIER
- Annick MORICE
- Georges MOUGEL
- Georges RONDEAU
- Jean-Noël ROUET
- Christian ROUSSEAUX
- Marc SIMONNEAU
- Pierre TRINSON
- Frédérique VALLEE

Adhérents :

	AG 2014	AG 2015	AG 2016
Nombre d'adhérents	348	343	360
Dont nouveaux adhérents	64	44	39

Commission bénévolat

Chaque année, le nombre de bénévoles à l'EAO-CAD augmente (179 en 2015) ; ils sont nombreux à la Petite Maison, à la maraude, à l'épicerie sociale et solidaire de Chinon, au Centre de Formation -particulièrement dans la lutte contre l'illettrisme - mais interviennent également au pôle social et médical, dans les CHRS, à l'IAE...

La commission bénévolat, composée d'administrateurs, d'adhérents et de la DRH s'est réunie régulièrement.

Nous avons poursuivi cette année notre travail sur :

- l'accueil des nouveaux bénévoles, avec la mise à jour du livret d'accueil et de la charte du bénévolat,
- l'amélioration de la coordination avec les services,
- l'actualisation du fichier des bénévoles.

Quelques temps forts :

- Invitation de l'ensemble des bénévoles de l'association à un moment convivial autour d'une galette en janvier 2015 ; rencontre « fête du printemps » dernièrement,
- La participation à l'inauguration du centre de formation,
- La participation de l'EAO-CAD à la collecte de la banque alimentaire.

Durant toute l'année, des rencontres ont permis de présenter l'EAO-CAD, de recruter et d'orienter vers les différents services de nouveaux bénévoles. Les besoins sont importants et toujours renouvelés, que ce soit pour poursuivre ou renforcer les actions déjà existantes (exemple de l'élargissement de l'action de lutte contre l'illettrisme), ou pour de nouvelles missions. Nous prévoyons de participer aux journées du bénévolat, organisées par France-bénévolat à l'automne.

Le projet d'ouverture d'une garderie à Dolbeau, initié par la commission bénévolat en

collaboration avec l'équipe, s'est concrétisé : depuis septembre, une dizaine de bénévoles se relaient 2 matinées par semaine pour accueillir des jeunes enfants, leur proposer un temps d'éveil et de jeux ; un temps apprécié des mamans qui peuvent laisser leur enfant en confiance.

Pour l'année à venir, nous souhaitons réfléchir sur des propositions de formation en direction des bénévoles et la valorisation du bénévolat ; nous souhaitons aussi continuer à être force de projet au sein de l'association pour de nouvelles actions.

Commission communication : de nouvelles avancées

Depuis la dernière assemblée générale, pas de coup d'éclat ni d'événement hautement médiatique, mais plusieurs faits marquants sont tout de même à souligner dans l'activité de la commission.

L'installation de l'association sur les réseaux sociaux : sa page Facebook et son compte tweeter sont encore en phase de développement - voire de découverte pour certains - mais ils doivent permettre de nous faire connaître de publics nouveaux, en particulier auprès des jeunes.

La refonte du site internet (www.entraideouvriere.org), désormais plus riche en informations et qui doit devenir plus interactif si on s'attache à le faire vivre.

La campagne d'adhésions de fin février-début mars dans les rues de Tours, qui a consisté surtout en une campagne d'information. Elle a permis de tester la notoriété de l'EAO-CAD au moyen d'un petit questionnaire. Les réponses mettent en évidence un déficit de notoriété, mais une très bonne image auprès des Tourangeaux qui nous connaissent.

En interne cette fois, un questionnaire de satisfaction est en ce moment soumis aux personnes hébergées et aux salariés en insertion, dans le but évidemment de vérifier l'adéquation entre leurs attentes et le service rendu. Par ailleurs, nous mettons au point un système d'information par SMS des résidents en logements dispersés, qui sera également utilisable en direction des adhérents et bénévoles.

L'été dernier et la rentrée de septembre avaient été marqués par la réalisation d'une fresque sur la façade arrière du bâtiment du siège, et surtout l'inauguration du Centre de Formation et la fête à laquelle elle a donné lieu le 26 septembre : deux belles occasions de communiquer sur l'association.

La présentation du journal Perspectives a continué de s'améliorer, et les quatre parutions ont notamment permis de mettre l'accent, parmi les activités de l'association, sur la formation, la lutte contre l'illettrisme, et l'insertion par l'activité économique.

Enfin, et tandis que la signalétique a été rénovée et mise à jour, la communication sur l'association est passée cette année encore par sa présence à des rendez-vous traditionnels les journées nationales prison (JNP), le "pot au feu géant" des Halles, la visite du préfet au Pôle social et médical, ou encore les prises de position de l'EAO-CAD, le plus souvent avec d'autres associations, sur les grands sujets d'actualité.

Quant aux axes nouveaux, qui vont bénéficier de la présence en mécénat de compétence d'une spécialiste de la communication, gageons qu'ils ne manqueront pas. A commencer par les initiatives liées aux 70 ans de l'association, et l'accompagnement des grandes orientations que cette assemblée générale 2016 adoptera.

Commission finances

La commission s'est réunie 8 fois en 2015 (*voir calendrier en annexe*). Au-delà de ses activités récurrentes, elle devait notamment travailler à une présentation des comptes séparés entre « l'entreprise sociale » et « les activités associatives ».

Activités réalisées au cours de l'année écoulée :

- 1) Aller vers toujours plus de précisions et de clarté dans les comptes :
 - a. Création de bilans séparés par activité, c'est un gros travail que nous avons décidé de lancer. Cela permettra entre autre une meilleure vision des comptes « entreprise sociale » et « activités association »
 - b. Suivi des grosses opérations immobilières (*voir document annexe*)
- 2) Suivi de la gestion de la trésorerie de l'EAO
- 3) Suivi de la gestion des immobilisations
- 4) Suivi régulier du compte de résultats
- 5) Liquidation de la société Ecobois
- 6) Examen des grosses opérations sur le plan financier :
 - a. Acquisition d'un immeuble à Chinon
 - b. Avenir du bâtiment place Gaston Pailhou
- 7) Travail en collaboration avec l'expert-comptable et le commissaire aux comptes
- 8) Mise en place d'un tableau de bord comptable : lettre de mission de Rémi Lambert

Au-delà de cette liste d'activité, la commission souligne que c'est le deuxième exercice depuis plus de 10 ans qui n'est pas déficitaire, et elle tient à adresser ses félicitations à la DG et aux acteurs de l'association pour la confirmation de ce redressement financier.

Néanmoins ces 2 exercices excédentaires n'effacent pas le déficit cumulé des 10 années précédentes qui se monte à 977 000 € ; la situation de l'EAO reste donc fragile :

- L'EAO ne dispose notamment que d'un faible niveau de trésorerie : environ 1,5 mois de fonctionnement, ce qui ne permet pas parfois de faire face aux décalages entre les charges et le versement des subventions et dotations
- L'excédent dégagé en 2015 ne représente qu'à peine plus de 1% du budget global ; le moindre dérapage côté charge, ou baisse de produits ou de subventions, et les comptes reviennent dans le rouge.
- Les fonds propres peuvent sembler important (2500 k€), mais ils sont très largement immobilisés. Ces immobilisations (locaux) sont mises à disposition de nos activités « entreprise sociale », lesquelles sont réalisées pour le compte de nos financeurs. Ces fonds propres proviennent largement de dons et legs ainsi que de la contribution gratuite des bénévoles, il faut faire en sorte que ces ressources se pérennisent.

Commission prison/justice

Mise en place en juin 2015, la Commission Justice- Prison a tout d'abord concentré son attention sur la réalisation des JNP (Journées nationales Prison), puis s'est réunie trois fois pour réfléchir sur deux thèmes : projet d'aide aux détenus sortant de prison ou en semi-liberté, et projet d'action de prévention auprès des jeunes en milieu scolaire (collèges et lycées).

Les Journées nationales Prison

Les J.N.P avaient lieu cette année les 25 et 26 novembre, sur le thème : « Moins punir par la prison pour mieux reconstruire ». A Tours, le Groupe départemental de Concertation Prison était constitué de plusieurs associations : la commission Justice-Prison de l'EAO/CAD, la CIMADE, le Génépi et l'ANVP (Association nationale des Visiteurs de Prison). Un excellent travail d'équipe a abouti à la réalisation d'un questionnaire envoyé préalablement à une centaine de personnes, afin d'utiliser les réponses comme support d'échanges avec le public. Et à des rencontres avec le public le mercredi 25, sur le boulevard Heurteloup. Les passants étaient invités à donner leur point de vue sur le thème de ces journées et en lien avec les réponses au questionnaire. Beaucoup d'échanges eurent également lieu autour de la cellule de prison reconstituée sur le boulevard.

Puis, le jeudi, une conférence-débat a permis d'entendre le beau témoignage de Karim Mokhtari, ancien détenu et auteur du livre "Rédemption ou itinéraire d'un enfant cassé", tandis qu'Isabelle Larroque, Directrice du Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, intervint sur la « contrainte pénale » à propos de la loi Taubira. Une centaine de personnes étaient présentes. En novembre, les prochaines J.N.P auront pour thème : « Prison : comment vivre enfermé ? ».

Projet d'aide aux sortants de prison et/ou aux détenus en semi-liberté :

La réflexion se fait dans le cadre du projet de l'EAO-CAD de travailler en faveur de l'insertion des détenus sortant de prison ou en semi-liberté, et de lutter ainsi contre la récidive; ceci en lien avec la directrice du SPIP. L'accompagnement social du détenu à la Maison d'arrêt et à sa sortie d'une part, l'accompagnement de la famille du détenu à « la Petite maison » d'autre part, pourraient être assurés par l'assistante sociale de l'EAO-CAD.

Par ailleurs, on observe que lors de leur sortie de nombreux détenus ne connaissent pas Tours et auraient besoin d'un « accompagnateur guide social » pour les guider physiquement lors de démarches administratives (à Pôle Emploi, à la CAF par exemple), ou culturelles...Des bénévoles pourraient jouer ce rôle.

Comment alors associer les bénévoles au projet ? Le positionnement du bénévole est à clarifier ; la commission s'est donc penchée sur le document élaboré par le directeur du Pôle social et médical après une réunion de la commission Prison-Justice. De nombreuses questions se posent : quelle implication du bénévole-guide social ? Quels rôles respectifs du bénévole et du professionnel-travailleur social accompagnant le détenu ? Quelle nécessité d'une rencontre tripartite : détenu/travailleur social/"guide social" ? Quels outils ? Quel public ? De toutes façons, il s'agit bien de viser l'autonomie du détenu ou ex-détenu. La réflexion est à poursuivre.

Projet d'action de prévention auprès des jeunes en milieu scolaire (collèges et lycées)

La commission se penche sur l'idée qu'il pourrait être pédagogique de ne pas démarrer directement par le thème de la prison, mais plutôt par celui de "comment on peut en arriver là". On pourrait utiliser des outils pour travailler avec les élèves, en lien avec les professeurs, sur les

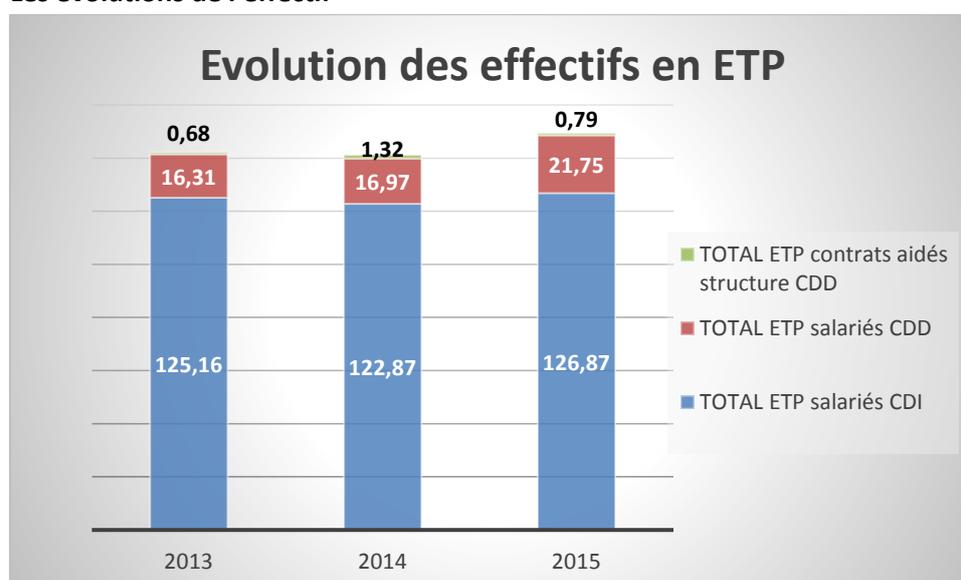
thèmes suivants : la responsabilité, la loi, les- infractions, les conduites à risques, et sur la prison et l'après-prison...Un diaporama est à l'étude. Le collège Stalingrad de Saint-Pierre-des-Corps est favorable à ces interventions pour les classes de 5ème et 4ème. Elles auraient lieu tout au long de l'année 2016-2017 ; l'aide de la section journalisme de l'IUT est à envisager.

Un lien avec les JNP 2017 par l'intermédiaire d'une pièce de théâtre ou autre création artistique, est évoqué. A suivre, donc...

LES RESSOURCES HUMAINES

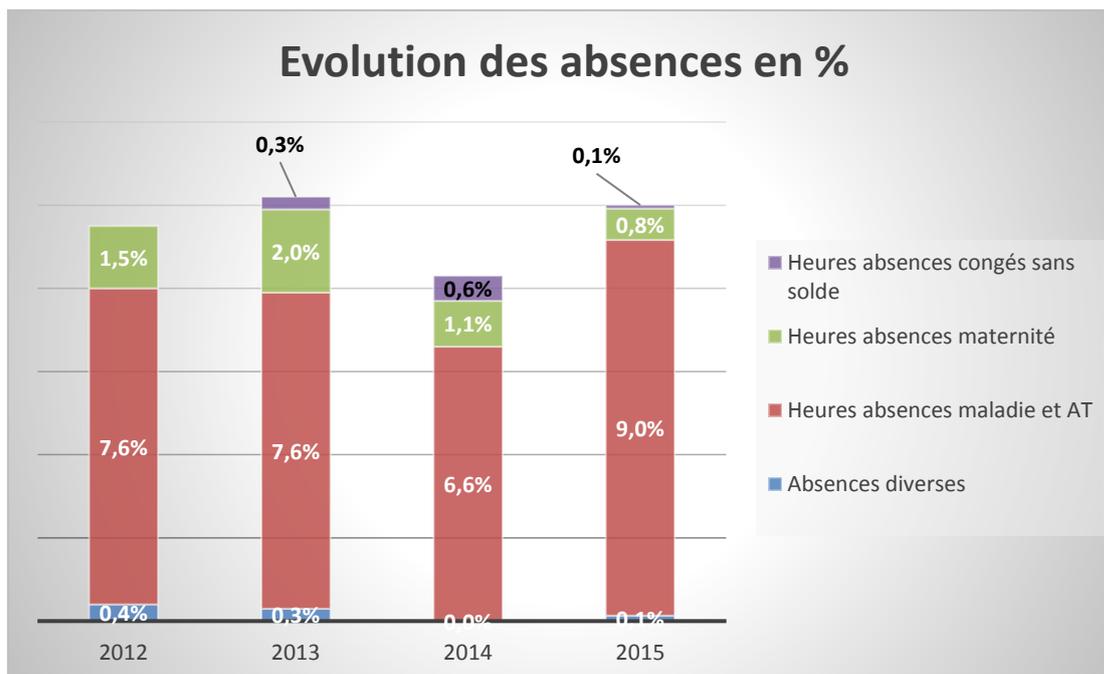
Les salariés

Les évolutions de l'effectif



L'année 2015 est marquée par une progression des contrats à durée indéterminée (+4 ETP) en lien avec des actions nouvelles (mission illettrisme et reprise de l'activité Vienne Appart). Les contrats à durée déterminée progressent également, leur recours est essentiellement lié aux remplacements de congés ou d'arrêts maladie qui ont également progressés en 2015.

Les absences



Après une baisse significative des absences en 2014, nous constatons une progression des arrêts maladie due à quelques arrêts très longs (3 arrêts d'un an et 3 arrêts de 10 mois).

Les évènements marquants

Les actions de structuration en matière de gestion des ressources humaines, telles que les entretiens annuels, le bulletin d'information aux salariés, ou encore la remise des livrets d'accueil, se sont poursuivies sur l'année 2015. Elles ont été renforcées par l'introduction des évaluations des périodes d'essai afin d'assurer à chaque nouveau salarié un réel suivi de son parcours et un temps d'échange privilégié avec son responsable.

De la même manière, le plan d'action de réduction des risques psycho-sociaux a été finalisé et une restitution a été faite à l'ensemble des salariés. Une réflexion a été entamée sur les suites à donner à cette démarche.

Une réflexion a été menée en parallèle afin de développer la communication transversale au sein de l'Association, en s'appuyant dans un premier temps sur les groupes de travail thématiques découlant du plan d'action RPS et des axes d'amélioration du projet d'établissement.

Le lien avec la fondation Orange perdue avec la mise à disposition de nouveaux salariés sur diverses missions dans le cadre de Mécénats de Compétences. Le recours à des services civiques s'est également développé au Pôle Social et Médical dans un premier temps, puis au sein des structures d'hébergement collectif.

Enfin, une grande importance continue d'être donnée à la formation professionnelle continue, en développant notamment les formations collectives en interne afin de permettre à un nombre important de salariés d'être formés pour remplir au mieux leurs missions, tout en maintenant certaines formations individuelles externes afin de conserver une ouverture sur l'extérieur.

Les bénévoles

Services	2013		2014		2015		Activité
	Nbre	ETP	Nbre	ETP	Nbre	ETP	
Cabinet médical	5	0.41	8	0.8	9	0.4	Médicale, pharmacie, admin
Maraude	9	0.5	9	0.7	12	0.7	accueil
Formation	29	3.7	49	5	67	7.65	Formateur illettrisme
Illettrisme CHINON	6	0.1	5	0.25	5	0.25	Formateur illettrisme
IAE CHINON					2	0.05	Gestion de stock et formation
Hébergement CHINON					1		maintenance
Embarcadère	21	1	20	1	20	1	Accueil, animation
CHERPA	3	0.54	3	0.7	5	0.9	Accueil
Chambrière	1	0.07	0	0	1	0.03	Accueil
Camus	5	0.51	3	0.4	6	0.4	Accueil, animation enfant
Dolbeau	1	0.1	1	0.29	6	0.4	Animation enfant, garderie
SIPAE	1	0.06	0	0	1	0.1	Gestion, organisation
CAD	22	0.7	23	1.25	21	1.2	Accueil
Association	23	3	23	3	23	3	CA, bureaux, commissions
TOTAL	126	10.69	144	13.39	179	16.08	

L'élargissement du bénévolat se poursuit en 2015 puisqu'il est aujourd'hui présent sur la quasi-totalité des services et que le nombre de personnes impliquées est passé de 126 à 179 en trois années.

Une nouvelle procédure a été mise en place afin d'une part d'intégrer au mieux les nouveaux bénévoles, et d'autre part de connaître précisément les champs d'interventions de chaque bénévole.

Les services généraux

L'effectif de ce service s'est légèrement réduit de 10.6 ETP à 10.3 ETP (2 ETP Direction, 5.5 ETP comptabilité /paie, 1.8 secrétariat, 1 ETP informaticien).

On peut considérer qu'un certain retard avait été pris dans notre organisation administrative ou sur le plan de la gestion des ressources humaines ; il est aujourd'hui comblé. Il faut néanmoins que ces services s'adaptent en permanence à l'évolution de l'association. Nous venons ainsi de changer le serveur informatique devenu obsolète et nous poursuivons sur le service comptabilité le développement de nouveaux logiciels pour améliorer notre gestion. L'accroissement du nombre de bénévoles s'est traduit aussi par la gestion d'un fichier plus performant.

Enfin il faut souligner la forte implication de ces services dans l'organisation des événements annuels (assemblées générales, fête du 26 septembre).

LES SERVICES

Le rapport que nous vous présentons tente d'extraire l'essentiel de notre activité en quelques pages. La présentation par pôle vise à donner une certaine cohérence à la diversité des actions menées qui se veulent toutes complémentaires. En synthétisant pour être compris et lu par le plus grand nombre nous perdons en précision. Sachez que des rapports plus détaillés existent pour ceux qui sont intéressés par telle ou telle partie de notre activité. Cette introduction quant à elle met en exergue les évolutions significatives de l'année 2015

Des travaux au service d'une ambition

Lorsque l'association a fait l'acquisition de l'immeuble au 46 avenue Gustave Eiffel, nous avons l'objectif de regrouper plusieurs services de l'association mais aussi de développer notre centre de formation. Installé dans des locaux vétustes et inadaptés, ce service se trouvait limité dans son développement.

D'importants travaux de réaménagement et de mise aux normes d'accessibilité de l'ensemble du 1er niveau du bâtiment (400 m2) ont été décidés par notre Conseil d'Administration pour un budget d'environ 270 000 euros.

L'ensemble des travaux d'intérieur (cloisons, électricité, plomberie, peinture, sols, faux plafonds) a été réalisé par nos chantiers d'insertion. Ce chantier de par sa taille, son pilotage par un architecte et sa qualité de réalisation s'est révélé particulièrement valorisant pour les salariés qui y ont travaillé.

Dans le même temps, le Conseil Départemental élargissait notre mission illettrisme à l'ensemble du département. Pour la première fois, nous dépassons le seuil des 1000 stagiaires dans l'année et nous poursuivons de nouveaux projets de formations qualifiantes en direction des salariés en insertion.

D'autres surfaces sont en attente d'aménagement si notre développement se poursuit sur les années à venir.

Investir pour accompagner le développement de l'antenne de CHINON

Depuis plusieurs années l'antenne de CHINON était éclatée sur trois sites :

- Savigny en Veron pour l'IAE,
- Rue Correch pour l'accueil, le service d'hébergement et la formation
- Quai pasteur pour l'épicerie solidaire

Les conditions d'accueil du public étaient tout à fait insatisfaisantes et l'éclatement des sites générait des coûts excessifs et des difficultés de fonctionnement.

Afin d'améliorer cet accueil et de regrouper l'ensemble des activités hormis l'épicerie solidaire, l'association a acquis un immeuble rue LABUSSIÈRE (près de la gare de CHINON). D'importants travaux d'aménagement sont programmés et nous pensons pouvoir investir ces nouveaux locaux au printemps 2017.

Là encore une part significative des travaux sera réalisée par nos chantiers d'insertion.

Suite à des difficultés financières, l'association Vienne Appart a cessé son activité. Nous avons donc été sollicités par Le Conseil Départemental et l'Etat pour faire une proposition de reprise d'une partie de l'activité.

Cette proposition menée conjointement avec la FICOSIL a été retenue et nous avons dû pour accueillir de nouveaux salariés de l'EAO et de la FICOSIL, déménager provisoirement dans des locaux loués par la communauté de communes.

Proposer de nouvelles réponses en matière d'hébergement

Nous alertons régulièrement les pouvoirs publics sur les insuffisances du dispositif d'hébergement pour faire face à l'accroissement permanent de la demande en lien avec la problématique des étrangers en situation précaire. Même si nous sommes persuadés qu'il faille, sur le fond, une plus étroite concertation avec la préfecture pour accélérer l'examen des situations administratives de ces personnes, il est indispensable de renforcer les dispositifs d'hébergement.

Nous avons donc ouvert en 2015, 12 appartements supplémentaires pour l'hébergement d'urgence de familles. Ces appartements meublés sont répartis sur l'agglomération tourangelle dans le parc social et permettent d'héberger à ce jour 73 personnes.

Cependant les délais d'examen des situations administratives ne permettent pas d'assurer un turn-over sur ces places.

Au-delà de la création de places supplémentaires, nous sommes attachés à la qualité de l'accompagnement proposé. De nombreuses initiatives ont été prises, souvent en co-construction avec les résidents : exposition photo, voyage, découverte de l'activité sportive, atelier cuisine, santé et bien-être.

Toutes ces initiatives créent une réelle vie sociale au sein des établissements et une ouverture sur l'extérieur.

Professionaliser nos chantiers d'insertion

Malgré la réforme de ce secteur, dans un contexte économique tendu, nous sommes en permanence à la recherche d'un équilibre économique grâce à une meilleure productivité des chantiers et à une meilleure performance en matière d'insertion et d'accès à l'emploi.

Nous recherchons des activités qui seraient plus rémunératrices et offriraient un réel support d'insertion mais en premier lieu, nous ouvrons vers l'extérieur des chantiers qui historiquement ne travaillaient qu'en interne. Pour ce faire, nous allons créer en 2016 un poste d'encadrant technique en maintenance ; ce qui nous permettra de réaliser des chantiers en électricité et en plomberie. Nous commençons également à réaliser des prestations propreté en externe. Le chantier cuisine propose aussi des prestations de traiteur (repas froid, buffet...).

Concernant l'accès à l'emploi, l'équipe d'accompagnement socio-professionnelle oriente son travail vers le placement direct en entreprise, une expérimentation portée par le FNARS et qui a le soutien du ministère du travail.

S'impliquer dans la dimension associative

Le slogan du plan stratégique de l'EAO « conjuguer militantisme et professionnalisme » constitue un défi qui est en passe d'être relevé. Cette double dimension qui caractérise nos actions s'est traduite en 2015 par la forte implication des services dans la fête associative organisée à l'occasion de l'inauguration des locaux du centre de formation. Cette implication a favorisé également l'expression directe des personnes accueillies autre dimension forte de notre projet associatif.

Il convient également de souligner le développement du bénévolat et son intégration au fonctionnement des services.

Pratiquement toutes les activités sont concernées par le bénévolat. Au-delà des actions traditionnelles comme à la maraude, à la petite maison ou à l'épicerie solidaire de Chinon, de nouvelles actions se développent autour de la lutte contre l'illettrisme et d'autres voient le jour comme la mise en place d'une garderie à la résidence DOLBEAU sans oublier des projets qui fleurissent sur les lieux d'hébergement ou les soutiens techniques qui sont apportés sur le secteur de l'IAE.

Toutes ces actions bénévoles menées se font souvent à la demande des services, dans le cadre d'une co-construction avec les équipes et dans un objectif d'amélioration du service rendu aux personnes accueillies.

E. LE PAGE

Directeur Général

Le secteur accueil orientation

Le SAO

L'effectif salarié est resté stable durant l'année 2015 avec 6.9 ETP (0.9 de direction, 3.5 de travailleurs sociaux, 2 agents d'accueil et 0.5 ETP de secrétariat).

L'activité

	2013	2014	2015	Evolution en %
Passages (personnes)	9 174	9 582	11 048	+15.3
Nombre de nouveaux dossiers (ménages)	877	1012	806	-20.3
Entretiens sociaux	2 562	2 448	2476	+1.1
Nombre d'actes	3 659	5 365	4518	-15.8
Appels téléphoniques	6 853	6 632	6181	-6.8
Election de domicile	368	148	243	+64.2

Les passages

Nous constatons une hausse importante du nombre de passages et une progression de l'activité d'élection de domicile.

Les actes effectués à l'accueil du service se décomposent comme suit :

Nature des prestations	2013	2014	2015
Retrait courrier	2 143	3 246	4664
Orientation cab médical EAO	84	196	273
Orientation entretien social EAO	2 562	2 448	1354
Orientation externe	155	322	434
Orientation PAS	25	8	5
Renseignements administratifs	1 728	1 651	1430
Prise de rendez-vous	265	1 131	1164
Casse-croute	35	32	0
Petit déjeuner	10	9	12
Restauration sociale EAO	18	1	5
Produits bébés	43	80	77
Trousse d'hygiène	31	59	33
Tickets services	120	16	3
Total	7 219	9 199	9 454

Le lien entre le secteur médical et social se confirme avec une hausse des orientations vers le cabinet médical. L'évolution des orientations externes confirme l'importance du partenariat qui est développé par ce service.

Les personnes

Le public reçu durant l'année se décompose comme suit :

- La proportion homme – femme est sensiblement la même que l'année précédente : 67% en 2015 contre 65% en 2014,
- Pour moitié, les personnes sont d'origine étrangère,
- La proportion de nouveaux dossiers est revenu à la hauteur des années précédentes : 42.25% des personnes accueillies sont des personnes nouvelles

L'accompagnement social

2476 entretiens sociaux ont été effectués durant l'année 2015. Ces entretiens réalisés par les travailleurs sociaux ont donné lieu à des actes qui se décomposent comme suit :

	2013		2014		2015	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Hébergement	834	22.8	624	21.02	993	22
Logement	499	13.4	413	14.03	512	11.3
Acc socio professionnel	95	2.6	196	6.66	234	5.2
Santé	97	2.6	110	3.74	149	3.3
Famille/enfance	56	1.5	205	6.96	114	2.5
Budget	790	21.6	391	13.28	1097	24.3
Accès aux droits	481	13.1	543	18.44	645	14.3
général	805	22	462	15.69	770	17.1
Total	3 659	100	2 944	100	4514	100

Parmi les démarches de logement, l'équipe sociale a effectué :

- 94 demandes de logement HLM,
- 6 demandes de logement privé,
- 97 demandes de droit de réservation de l'Etat (HLM),
- 2 demandes de sous location,
- 1 demande d'intermédiation locative,
- 425 demandes d'hébergement

Perspectives 2016

Pour l'année 2016, il est prévu un recentrage des activités du SAO afin de devenir le lieu d'accueil et d'orientation des personnes en difficultés sociales au regard de l'hébergement et/ou du logement. Nous souhaitons réduire le délai d'attente pour un rendez-vous avec un travailleur social. A terme, toute personne faisant appel au 115 sera reçue dès le lendemain au Pôle Social et Médical.

Le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation (SIAO)

Ce dispositif répertorie l'ensemble des places d'hébergement disponibles et oriente l'ensemble des demandes d'hébergement du département pour les places d'urgence via le 115 et pour les places d'insertion via la Commission Unique d'Orientation.

Le 115

Comme chaque année, le 115 a été confronté au manque de places disponibles dans le cadre de l'hébergement d'urgence.

L'Activité

	2103	2014	2015	Evol en %
Nbre d'appels	34 703	36 876	34 020	-7.74
Nbre de demandes d'hébergement	26 906	27 586	29 170	+5.74
Nbre de ménages	1 799	1 760	1 619	-8.1
Nbre de personnes distinctes	2 412	2 467	2 366	-4.9

Avec 34020 appels en 2015, l'activité est en baisse.

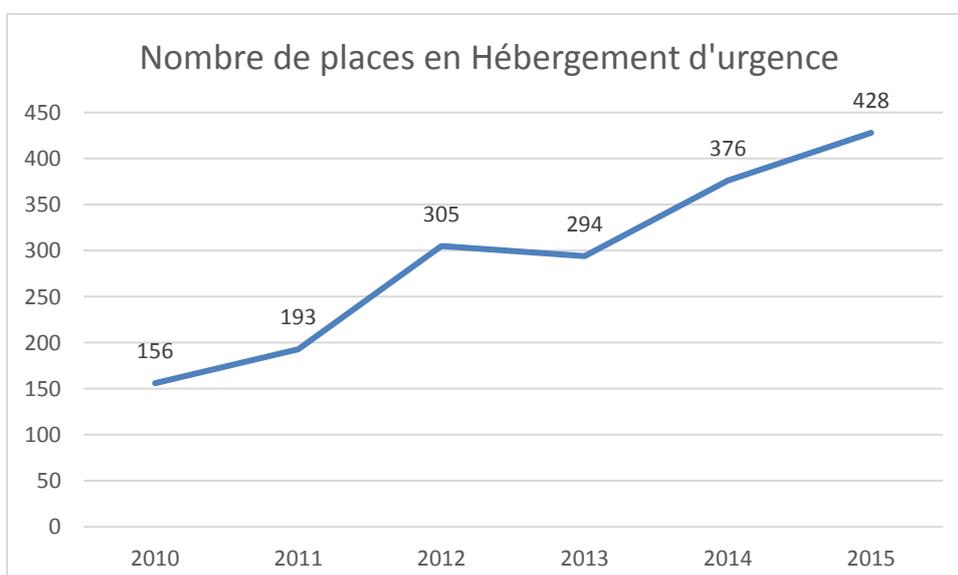
Cependant nous constatons une augmentation des demandes d'hébergement qui représentent 86 % des appels. Cette augmentation s'explique par des modifications dans le fonctionnement des structures d'hébergement (turn-over systématique sur certaines places) et par la création de places d'hébergement d'urgence. Ce mouvement a été initié en 2014 et se poursuit. La création de places, notamment d'urgence pérenne, accentue le nombre de demande.

Réponse du 115 en 2015

Réponse	Nombre 2014	2014 (%)	Nombre 2015	2015 (%)
Hébergement	10 900	39.51	11 482	39.36
Pas de places disponibles	14 927	54.11	15 433	52.9

Le nombre de refus reste proportionnellement stable au regard des années précédentes.

Evolution du nombre de places d'urgence sur le département d'Indre et Loire



En 2015 le nombre de places d'hébergement d'urgence a continué à progresser pour atteindre 428 places

	2013	2014	2015	Evolution 2014/2015 (%)
Nombre de nuitées	84 474	108 990	135 231	+ 24

Cette évolution correspond à l'accroissement du nombre de places d'hébergement d'urgence.

La Commission Unique d'Orientation

	2013	2014	2015	Evol 2014/2015(%)
Nombre de demandes d'hébergement (en ménages)	568	957	816	-15
Personnes entrées	151	451	176	

La forte baisse s'explique par l'embolisation des CHRS notamment ceux accueillant des familles. Sur certains CHRS, une seule sortie a été constatée en 2015. Cela ne permet pas aux personnes présente sur la liste d'attente d'accéder au dispositif sur lequel elles ont été orientées.

Perspectives 2016

Une rencontre est prévue en 2016 avec l'ensemble des équipes composant les MDS du département afin de présenter la CUO, les dispositifs et d'échanger sur les caractéristiques des territoires.

Un travail sur la fluidité des parcours des personnes accueillies est aussi envisagé.

La maraude

L'équipe est composée de deux salariés à temps plein épaulés par une équipe de 12 bénévoles dont les interventions représentent environ 0.7 ETP.

Cette équipe intervient les lundi, mercredi et vendredi de 18 heures à 23 heures 30 et en journée les mardi et jeudi.

Notre périmètre d'intervention se situe principalement sur le centre-ville, il intègre un passage régulier à la gare et des interventions ciblées sur signalement du 115.

Les rencontres

	2013	2014	2015	Evol 2014/2015(%)
Nombre de rencontres	6212	6973	6282	-9,9

Public accueilli

Age	2013		2014		2015	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Moins de 18 ans	20	4.2	56	8	47	6.9
18/24 ans	60	12.8	72	10	79	11.6
25/29 ans	30	6.4	47	6	53	7.8
30/39 ans	62	13.2	108	15	99	14.4
40/49 ans	72	15.3	97	13	103	15.2
50/59 ans	50	10.7	49	7	38	5.6
60 ans et +	17	3.6	20	3	17	2.5
Non précisé	158	33.7	281	38	233	34.3
Total	469	100	730	100	679	100

Catégorie	2013		2014		2015	
	Nombre d'actes	%	Nombre d'actes	%	Nombre d'actes	%
Hébergement	259	11,7	115	5	198	10.8
Logement	89	4,1	65	3	31	1.7
Socioprofessionnel	25	1,2	24	1	42	2.3
Santé	207	9,5	162	7	58	3.2
Enfance	20	0,9	22	1	25	1.4
Budget	48	2,2	344	15	348	19
Accès aux droits	61	2,8	21	1	62	3.4
Général	353	16,3	64	3	157	8.6
Animation	35	1,7	325	14	80	4.4
Lien social	1 099	49,7	1 165	50	832	45.4
TOTAL	2 196	100	2 307	100	1833	100

Perspectives 2016

Une réflexion est menée pour améliorer le service rendu aux personnes à la rue. Pour ce faire, une large concertation aura lieu en 2016 afin d'élargir les plages horaires de présence sur le terrain et d'optimiser les relations avec les personnes à la rue.

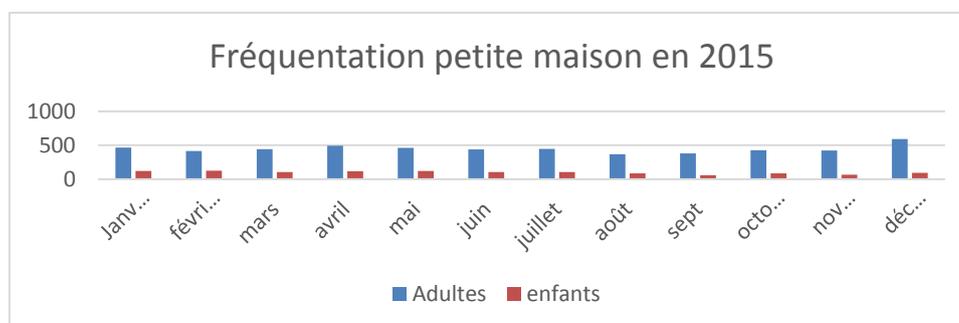
Un rapprochement est souhaité avec le Samu Social de la Croix Rouge.

Le service d'accompagnement prison-justice

La Petite Maison assure l'accueil, l'écoute et l'information des proches des personnes incarcérées. Cet accueil est possible grâce à une équipe de bénévoles accueillants, présente chaque après-midi de la semaine sauf le jeudi. Une Assistante Sociale est mise à disposition sur la base de 0.20 ETP.

La « Petite Maison » est un lieu d'accueil, d'écoute et d'autonomisation. C'est un sas entre l'extérieur et l'intérieur. Outil indispensable au maintien du lien familial, la Petite Maison propose un accueil convivial et anonyme pour les proches des personnes incarcérées les jours de parloirs (tous les jours sauf jeudi et dimanche de 13h00 à 17h00).

Pour l'année 2015, La « petite Maison » a accueilli 5364 adultes et 1315 enfants soit 6557 personnes



Durant l'année 2015, plusieurs événements sont venus rythmer la vie à La « petite maison » :

- Fête de Noël. Chaque année, la période de fêtes de fin d'année est célébrée à la petite maison, permettant aux familles de détenus de bénéficier d'un temps festif.
- Des ateliers « art » sont organisés par des étudiants en communication de l'IUT à la fois en maison d'arrêt et à la petite maison avec exposition en février 2014 à la mairie de Tours (association Taul'ART)
- Fête des pères...

L'administration pénitentiaire a demandé l'autorisation de poser la borne de réservation de parloir dans l'enceinte de la petite maison. L'association a donné son accord. Cette borne permettra l'accueil de personnes n'ayant pas encore franchi le seuil de la maison et de créer de nouveaux liens avec les familles de détenus.

Perspectives 2016

Un groupe de parole, animé par une psychologue, va être mis en place pour les bénévoles de la petite maison.

Un projet, porté par l'EAO-CAD, le SPIP et la DDCS va être déposé à la fondation de France. Ce projet a pour ambition de préparer la sortie des détenus les plus éloignés de la réinsertion sociale.

Le secteur santé

Le cabinet médical

L'équipe salariée du cabinet médical est composée de 2 infirmiers (1 ETP), 0.5 ETP de médecin et de 0.75 ETP de secrétaire.

Cette équipe est complétée par une équipe bénévole :

- un médecin psychiatre
- deux médecins généralistes
- Un médecin dermatologue
- une podologue
- Une diététicienne
- 2 bénévoles pour la gestion des dossiers et de la pharmacie
- une infirmière

L'activité

	2014		2015		Evol en %	
	File active	consults	File active	Consults	File active	consults
Médecine générale	336	875	433	881	+19.6	+0.7
psychiatrie	26	58	83	136	+211.5	+134.5
Actes infirmiers	120 ¹	912 ²	221	1 294	+84	+42
vaccins		362		205		-43.3
CLAT		181		111		-39

Malgré le départ en cours d'année d'Aude COMMIN notre médecin salarié, qui a généré une vacance de postes de 3 mois, l'accroissement de l'activité est sensible. Pour les actes infirmiers, la progression est due à un changement dans le mode de comptage.

L'augmentation des consultations en psychiatrie est due à la constance de la présence du médecin bénévole sur le cabinet médical (tous les mercredis matin) et à un accroissement des patients souffrant de pathologie psychique.

Perspectives 2016

Notre priorité pour 2016 sera, une fois de plus, de tenter de pérenniser le cabinet médical financièrement. Des rencontres régulières engagées depuis le début 2015 sous l'impulsion de la Ville de Tours et de L'ARS nous conduisent vers un projet de mutualisation de nos actions avec le Centre Porte Ouverte et l'hôpital sans que rien ne soit acté à ce jour.

¹ Le chiffre de 120 est comptabilisé par l'équipe d'infirmiers qui ne prenaient en compte que certains actes.

² Le chiffre de 912 est comptabilisé par l'équipe d'infirmiers qui ne prenaient en compte que certains actes.

L'Accès, médiation et coordination des soins (amecs)

Cette action est menée par les infirmiers (0.5 ETP). Elle consiste à aller au-devant des personnes, sur les maraudes, les lieux d'accueil et d'hébergement d'urgence pour des actions de prévention, de dépistage et d'accompagnement dans des démarches de soins.

221 personnes suivies dont 38 mineurs et 17 personnes de + 65 ans (57 de sexe féminin, 164 masculin).

Actions menées	Nbre	Commentaires
Entretiens, actes	1294	Bilan sanguin, pansement, délivrance de traitement...
Démarches	321	Prise de rdv, accès aux soins, CMU/ACS/AME, relais médecin traitant, professionnel de santé...
Groupes, synthèses	23	Situation individuelle, groupe thématique spécifique...
Accompagnement	76	Hôpital, CPAM, Médecin PSM, médecin spécialiste
Réunion	23	Réunion de service, réunion EMPPE, Réunion service d'urgence
Ateliers, actions	36	Ateliers « petit pieds » autour de la périnatalité, campagne de dépistage de la grippe, dépistage avec le CDAG...

Nombre de Permanences et lieux :

Lieu des permanences	Nombre
Halte du matin	42
Maraude	34
Café associatif « La Barque »	7
Accueil famille	23
CHU « La Nuitée »	21
Hôtel	19
« Inter'maide » (accueil de jour pour famille géré par le Secours Catholique)	7
CHU « Le Cherpa »	8
CHRS « La Chambrerie »	1

Les Lits Halte Soins Santé (LHSS)

Ce service dispose d'une équipe de 5.95 ETP (0.3 directeur, 0.5 Médecin, 0.5 infirmier, 0.8 aide-soignant, 1 maitresse de maison, 1 travailleur social, 1.25 veilleur de nuit, 0.5 secrétaire).

Il offre dix places d'hébergement sur le site de la Chambrerie.

Les demandes

Motif de refus	2013	2014	2015
Pas de place	7	17	4
Refus de la personne	2	4	1
Pas justifié médicalement	5	5	1
Demande annulée	8	6	5
Pas justifié socialement	2	1	1
Pas de place accompagnant	8	0	3
Pathologie chronique lourde	10	7	1
Pas venu	2	0	0
Mineur	0	1	0
Prise en charge trop longue	0	2	1
Problème de comportement	0	1	2
Structure non adaptée (handicap, pathologie lourde)	0	0	5
TOTAL	44	44	24

Le nombre de refus pour manque de place est en baisse notable.

Les résidents

	2012	2013	2014	2015	Evolution en %
Nombre de nuitées	3236	3516	3603	3460	-4
Nombre de personnes	32	37	34	49	+44
Durée moyenne de séjour (en jours)	61	95	106	70.6	-33.3
Taux d'occupation (%)	87	96.3	98.7	94.8	- 2.5

Nous avons accueilli beaucoup plus de personnes en 2015 grâce à des séjours plus courts. En revanche le taux d'occupation a légèrement baissé du fait de ce fort taux de rotation et de travaux de réfection des chambres.

Motif médical d'admission des personnes	2014	2015
ORL	0	1
Orthopédie/Rhumatologie	3	6
Ophtalmologie	0	0
Dermatologie	3	5
Médecine infectieuse	5	8
Gynécologie/Obstétrique	6	2
Neurologie	4	2
Pneumologie	1	0
Endocrinologie	4	2
Gastrologie	1	5
Psychiatrie	4	0
Chirurgie	2	0
Hématologie	2	2
Cancérologie	1	7
Néphrologie	0	2
Cardiologie vasculaire	0	3
Total	26	45

Ce service génère de nombreux actes médicaux en interne :

- 26 injections
- 62 prélèvements
- 214 pansements
- 116 passages à la pharmacie
- 191 piluliers

Mais aussi de nombreux actes en externe :

- 121 consultations spécialisées
- 10 passages aux urgences
- 23 actes d'imagerie médicale
- 219 actes infirmiers extérieurs

Le service permet également le rétablissement de la couverture sociale (8 demandes de CMU et 6 demandes d'aide médicale d'Etat).

Il convient également de souligner le recours à de nombreux transports médicalisés (216) malgré notre action pour l'autonomie des personnes.

Les sorties

Destination à la sortie	2013		2014		2015	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Retour Famille	4	14.3	2	8	0	0
Logt Parc Public	5	17.8	0	0	2	8
Pension Famille	1	3.6	1	4	0	0
CHRS	7	25	2	8	3	14
Autre dont 115	5	17.9	5	20	4	19
CADA	3	10.7	0	0	1	5
Exclusion	2	7.1	0	0	0	0
Décès	1	4	1	4	0	0
Hospitalisation	0	0	8	32	6	24
Centre maternel	0	0	1	4	0	0
Maternité	0	0	0	0	1	5
Inconnu	0	0	5	20	4	19
TOTAL	28	100	25	100	21	100

Les orientations à la sortie sont diversifiées sans qu'une tendance se dégage réellement.

Perspectives 2016

Nous prévoyons de renforcer notre communication en direction des services hospitaliers pour répondre aux nombreuses demandes de renseignements concernant nos conditions d'admission.

Nous poursuivons aussi la réfection des chambres à raison de deux par an.

L'ATHOBA

Ce service a pour objectif la prise en charge thérapeutique des hommes auteurs de violences conjugales afin de les responsabiliser face à leur comportement, de leur faire prendre conscience des faits qu'ils ont commis et d'éviter la récidive.

L'équipe salariée est constituée d'un directeur à 0,10 ETP, d'une thérapeute (0.50 ETP), d'une thérapeute intervenante par convention (0.20 ETP) et d'une secrétaire (0.50 ETP).

La prise en charge

	2012		2013		2014		2015	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Prise en charge	59		49		58	100	62	100
Justice	51	84	43	88	46	79.3	44	71
volontaire	8	16	6	12	12	20.7	18	29
Séances de soin	558		563		505		430	
en groupe	279	50	315	55	298	54.9	294	59.4
en individuel	279	50	248	45	193	38.2	192	38.8
Tripartite					14	2.8	9	1.8

Le nombre de prises en charge est en stagnation au regard de l'année 2014. Il est à noter que 97 personnes ont été orientées sur le dispositif. 90 personnes ont fait l'objet d'une proposition d'évaluations psycho-sociales et psychologiques. 32% des personnes n'ont pas honorées ce rendez-vous lié à l'évaluation. Il nous faut travailler avec les instances judiciaires pour diminuer ce chiffre de non présentation.

Les groupes de paroles

Durant cette année 2015, nous avons collaboré pour l'animation des groupes de soins avec Mademoiselle Julie Bonhomme, psychologue. Constitués d'une dizaine de personnes, ces groupes ont concerné, comme l'an dernier, près de 60% des patients.

La fin de prise en charge

Motif de fin de prise en charge	2012		2013		2014		2015	
	Nbre	%	Nbre	%	nbre	%	nbre	%
Fin de mesure	14	74	12	46.2	5	28	4	23.5
Exclusion	0	0	2	7.7	2	11	1	5.9
Arrêt volontaire de la personne	1	5	3	11.5	2	11	4	23.5
Fin de mesure justice	4	21	9	34.6	9	50	5	29.4
Déménagement							3	17.6
TOTAL	19	100	26	100	18	100	17	100

Début 2015, nous avons commencé les stages pour les auteurs de violences conjugales. Une convention a été rédigée en ce sens avec Monsieur le Procureur de la République.

Objectifs : Ce stage n'ayant pas de visée thérapeutique a pour finalité de lutter contre la récidive. Il permet de :

- Responsabiliser par rapport à la violence conjugale
- Transmettre des repères informatifs sur les violences
- Sensibiliser les auteurs aux conséquences de violences conjugales

- Donner des pistes de travail et de réflexion sur les alternatives aux violences
- Amorcer un travail de réflexion pour formuler une demande d'aide et/ou en vue d'une prise en charge thérapeutique.

30 personnes ont été orientées pour un stage. Trois sessions se sont déroulées pour un total de 15 stagiaires. 3 d'entre eux ont entamé un travail thérapeutique au sein d'ATHOBA.

L'orientation des stagiaires :

12 personnes ont été orientées par les Délégués du Procureur de La République, 1 par le SPIP et 1 autre par le Tribunal.

50% des stages correspondent à des alternatives aux poursuites, 2% à un classement sous condition, 2% à des peines complémentaires et 21% non communiqué à la secrétaire.

Profil des stagiaires :

Le plus jeune a 25 ans et le plus âgé 69 ; la moyenne d'âge s'élève à 40 ans.

Les stagiaires sont d'origine plutôt rurale, à noter qu'aucun participant n'était résident à Tours.

Concernant la situation professionnelle des auteurs : 40% sont au chômage (contre 29% en 2014), 44% sont salariés (contre 55% en 2014), 4% de retraité, indépendant, chef d'entreprise, libéral et étudiant.

Le secteur hébergement

Les effectifs

	Directeur	Directeurs adjoints	Secrétaire	Equipe sociale	Veilleurs de nuit
Camus		1	1	8	2
Cherpa		1	1	9	2
Chambrière (CHRS)		0.6	0.5	5	2
Slex		1	1	5	
Dolbeau		1	0.7	3.3	2
Loches		0	0.8	1.5	
Chinon		0.6	0.7	1.8	
TOTAL		1	5.2	5.7	33.6

Avec un total de 53.5 ETP l'effectif est stable sur ce secteur.

Les bénévoles

	2013		2014		2015		
	Personnes	ETP	Personnes	ETP	Personnes	ETP	
CHINON					1		maintenance
CHERPA	3	0.54	3	0.7	5	0.9	Accueil
Chambrière	1	0.07	0	0	1	0.03	Accueil
Camus	5	0.51	3	0.4	6	0.4	Accueil, animation enfant
Dolbeau	1	0.1	1	0.29	6	0.4	Animation enfant, garderie
TOTAL	10	1,22	7	1,39	19	1,73	

Le nombre de bénévoles est en forte progression avec de nouveaux projets comme la garderie sur Dolbeau.

L'Hébergement d'urgence

Rappel du dispositif (places permanentes)

Services	Typologie des places	places 2013	places 2014	places 2015
SLEx	Urgence sous contrat,	0	19*	60
Cherpa	Urgence sous contrat (15 nuits renouvelables), en chambre de 2 pers et à la nuitée	12	12	12
Camus	Urgence, en appartement (6 appts)	10	10	15
Chinon	Urgence (1 appt)	3	3	3
Dolbeau	Urgence sous contrat (appts) Urgence demandeurs d'asile (3 appts)	25 11	25 11(fin au 6/12)	42
Hôtels	Hôtel tous publics Hôtel demandeurs d'asile Hôtel ASE	13 44 4	17 29	17 31
TOTAL Urgence		122	126**	180

* étendu à 30 places au 15 janvier 2015

**au 31 décembre 2014

La prise en charge ASE Hôtel se fait au cas par cas ; elle a été considérablement réduite en fin d'année.

L'accueil à l'hôtel s'effectue au sein de l'hôtel COMTE à Tours. Durant l'année 2014, nous avons vu diminuer la capacité d'accueil dans cet hôtel, du fait d'une décision de la commission de sécurité.

Dispositif spécialisé : Le dispositif d'appartements d'urgence ouvert fin 2014 a été élargi à 12 logements pour atteindre en cours d'année 60 places théoriques. Ce nouveau dispositif est géré par le SLEx sur orientation du SIAO.

L'urgence 115 : les personnes sont orientées par le 115 vers un centre d'urgence, pour la nuit. La prise en charge est renouvelable 3 fois. Passée cette durée, la personne n'est plus prioritaire et l'accueil se fait à la nuit, selon les places disponibles.

L'urgence sous contrat : cet hébergement doit permettre à la personne de commencer à se stabiliser.

Dans ce dispositif, un accompagnement social est engagé sous forme contractuelle.

Cherpa : 7 nuits renouvelables en fonction de la situation de la personne.

Camus : Spécialisé dans l'accueil des femmes victimes de violence depuis octobre 2013, l'accueil est renouvelable en fonction de la situation de la femme.

Dolbeau : contrat renouvelable tous les 2 mois.

L'urgence BOP 303 : Dans ce dispositif, après leur inscription en préfecture, les demandeurs d'asile primo-arrivants sont hébergés dans l'attente de leur orientation vers un centre pour demandeur d'asile (CADA).

Nombre de nuitées d'urgence - dispositifs spécifiques

	2014		2015		Evolution 2014/2015(%)
	Nuitées	Taux	Nuitées	Taux	
Urgence places permanentes	30 047	92%	47 133	96 %	+ 56,9
Urgence demandeurs d'asile (Bop 303)	14 917	90%	9 039	80 %	- 39,4
Total Urgence permanent	44 964	91%	56172	93 %	+ 38
Urgence dispositifs spécifiques - Femmes victimes de violences conjugales Hôtel - Prise en charge ASE Hôtel - Plan Hivernal Hôtel - Chambrerie Plan Hivernal	/	/	5 690	Pas de taux *	/
Total Urgence	44964	/	61 862	/	/

* L'urgence des dispositifs spécifiques ne peut s'amalgamer avec les urgences permanentes car les places sont ouvertes en fonction de la demande et lors du plan hivernal. Il n'y a donc pas de nombre de lits attirés.

L'accueil de demandeurs d'asile se fait exclusivement à l'hôtel et constitue une simple mise à l'abri, aucun accompagnement social n'y étant assuré. Les orientations émanant de la Plateforme gérée par la Préfecture d'Orléans sont aujourd'hui assurées par l'OFII. En l'absence d'orientation, les places vacantes sont mises à la disposition du 115 pour un hébergement des personnes de droit commun à la nuit.

L'augmentation du nombre de nuitées s'explique par l'ouverture des appartements d'urgence au SLEx.

	2011	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014/2015(%)
Nbre de places permanentes	100	106	122	126	180	+ 42,8
Personnes	1 487	1 044	651	844	737	- 12,7
Durée de séjour	24	34	62	53	76	+ 43,4

Nous constatons que la durée de séjour a augmenté (+ 43,40 %) alors que nous avons accueilli moins de personnes. Ceci s'explique par l'ouverture du dispositif d'urgence du SLEx. Cependant, il faut rajouter les 245 personnes que nous avons accueillies dans le dispositif d'urgence des places non permanentes, ce qui fait un total de 982 personnes soit 436 ménages.

Nombre de personnes hébergées (Tout dispositif)

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014/2015(%)
Nbre de femmes	230	146	272	284	+ 4,4
Nbre d'hommes	456	239	229	247	+ 7,8
Nbre d'enfants	322	255	343	451	+ 31,5
Total personnes	1 044	651	844	982	+ 16,3

Ce tableau comprend l'ensemble des personnes accueillies en urgence sur les places permanentes et sur les dispositifs spécifiques (femmes victimes de violence, prise en charge ASE, hôtel plan hivernal et Chambrerie plan hivernal).

L'augmentation du nombre de personnes hébergées, et notamment celle du nombre d'enfants, est principalement due à l'ouverture des appartements d'urgence du SLEx qui n'a accueilli que des grandes familles.

L'hébergement d'insertion**Nombre de places**

Service	Typologie des places	Hors CHRS	CHRS	TOTAL
Cherpa	CHRS collectif, en chambre individuelle Stabilisation, en collectif	14	15	29
Chambrerie	CHRS, collectif, en chambre individuelle LHSS	10	19	29
A. Camus	CHRS, collectif, en appartement autonome		63	63
SLEx	CHRS, en diffus et en logement partagé Logements temporaires, en éclaté (42 appartements)	90	76	166
Chinon	CHRS, en diffus et en partagé (5 appts) Logements temporaires (8 appts)	18	15	27
Loches	CHRS, en éclaté et en partagé (8 appts) Logements temporaires (2 appts)	4	15	19
G. Dolbeau	Stabilisation, en collectif	10		10
TOTAL		146	203	349

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale (CHRS) : 203 places

Le CHRS, financé par une dotation globale de l'Etat, est composé de plusieurs établissements qui accueillent des personnes en détresse connaissant de graves difficultés économiques, familiales, de logement ou de santé, en vue de les aider à accéder ou à retrouver leur autonomie personnelle. Il se différencie de l'hébergement d'urgence du fait d'un accompagnement social plus rapproché et plus important. L'accompagnement social qui est proposé doit permettre aux personnes l'accès à un logement de droit commun ou à un logement adapté.

Le Centre d'hébergement et de stabilisation (CHS) : 24 places

Il s'agit d'un dispositif d'hébergement proche du CHRS (circulaire Vautrin du 19 mars 2007).

Le mode d'hébergement doit être souple et adapté aux besoins de la personne, et respecter au mieux le principe d'inconditionnalité de l'accueil (ouverture 24heures/24 ...). Dans les faits, il se rapproche de la prise en charge CHRS.

Les Logements Temporaires : 52 Logements (112 places théoriques)

Ces logements sont financés par l'Allocation Logement Temporaire et par le Conseil Départemental (Fond de Solidarité Logement) pour l'accompagnement social. Les personnes sont accueillies dans des appartements diffus pour une durée de 6 mois renouvelables. Ce dispositif est conçu pour assurer une transition rapide vers le logement.

L'activité

Nuitées et taux d'occupation

	2013		2014		2015		Evolution 2014/2015(%)
	nuitées	Taux(%)	nuitées	Taux(%)	nuitées	Taux(%)	
CHRS	71 781	96,8	70 087	94,9	73 142	98,7	+ 4,3
STABILISATION	9 314	106,3	8 295	103,3	8 523	97,3	+ 2,7
LOGEMENTS TEMPORAIRES	30 914	84,8	28 198	77,2	33 800	92,3	+ 19,8
TOTAL	112 009	91	106 580	89,9	115 465	96,6	+ 8,3

Le taux d'occupation des logements temporaires est le plus faible malgré une forte augmentation du nombre de nuitées (+19,8 %). Ceci est dû à un repositionnement du Conseil Départemental sur le public accueilli ; un recentrage vers des publics plus proches de l'accès au logement autonome a généré ponctuellement de la vacance. Suite à l'intégration de 8 appartements de Vienne Appart, nous avons dû procéder à un réajustement des appartements sur le territoire (abandon d'un appartement sur Sainte Maure de Touraine, resté vide plusieurs mois).

Nombre de personnes hébergées

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014/2015(%)
Nbre de femmes	194	193	201	182	- 9,45
Nbre d'hommes	232	228	206	223	+ 8,25
Nbre d'enfants	258	265	251	191	- 27,1
TOTAL	684	686	658	596	- 9,42

La baisse est essentiellement due au nombre d'enfants avec une chute de plus de 27%. Ceci n'a pas d'explication particulière.

Durée de séjour

	Durées moyennes (jours)				Evolution 2014/2015(%)
	2012	2013	2014	2015	
CHRS	155	170	173	198	+14,4
STABILISATION	115	194	202	203	+ 0,5
LOGEMENTS TEMPORAIRES	164	141	142	184	+ 29,6
DUREE MOYENNE GLOBALE	154	165	165	194	+ 17,6

Comme pour l'hébergement d'urgence les durées de séjours progressent de façon significative, notamment pour le logement temporaire ; ce qui s'accompagne d'une réduction du nombre de personnes accueillies.

Composition des ménages

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014/2015
Hommes seuls	189	151	141	151	+ 7,1 %
Femmes seules	63	49	70	60	- 14,3 %
Couples sans enfant	8	6	9	10	NS*
Couples avec enfants	26	36	40	40	0 %
Femmes seules avec enfants	98	96	79	64	- 12,6 %
Hommes seuls avec enfants	8	10	7	5	NS
Total ménages	392	347	346	330	- 4,6 %

*NS : non significatif

Ce tableau est cohérent avec les précédents ; plus d'hommes, moins de femmes.

Age des adultes

	2012	2013	2014	2015	Evolution 2014 /2015
18-24 ans	101	128	113	83	- 26,5 %
25-34 ans	126	119	118	119	+ 0,8 %
35-44 ans	111	106	90	92	+ 2,2 %
45-54 ans	54	56	51	60	+ 17,6 %
55 ans et +	34	37	39	48	+ 3,2 %
TOTAL	426	446	411	402	- 2,2 %

Attention, dans les tranches d'âge, les enfants majeurs sont intégrés alors qu'ils ne le sont pas dans la composition des ménages. Ceci explique la différence entre les totaux.

Par ailleurs, nous notons une modification relative dans les extrémités : baisse substantielle chez les jeunes et une augmentation chez les + de 55 ans. Cette année la tendance est au vieillissement de la population accueillie.

Nombre de prises en charge au titre de l'Aide Sociale à L'Enfance

	2012	2013	2014	2015
Nombre d'enfants	25	31	31	29
Nombre de mères	24	26	28	24
Total	49	57	59	53

9 472 nuitées prises en charge par le Conseil Départemental au titre de la protection de l'enfance soit +19,9%.

La collaboration avec les services de l'Aide Sociale à l'Enfance se fait dans un esprit de partenariat ouvert et constructif. Ces évolutions sont liées à la typologie des publics accueillis qui génère des fluctuations quelque fois importantes.

Étude sur les ménages sorties en 2015

	Nb de personnes 2015	Ménages Sortants 2015	Durée de séjour 2014 (en jour /pers)	Durée de séjour 2015	Evolution (%)
CHRS	225	132	294	350	+16
Dolbeau Stab+Urg	59	24	227	301	+24.6
SLEX LT	128	52	246	271	+9.24
TOTAL	412	208	270	323	+16.3

Le nombre de ménages sortants est passé de 208 en 2014 à 169 en 2015 soit une baisse de 19 %. En parallèle les durées de séjour augmentent en moyenne de 16,3 %.

L'évolution des ressources

Types de ressources	2014				2015			
	Entrée	%	Sortie	%	entrée	%	sortie	%
RSA	60	28,8	73	35,1	58	34,3	67	39,6
Travail ou stage	26	12,5	38	18,2	13	7,7	36	21,3
ASSEDIC	20	9,6	27	13,0	17	10,0	10	5,9
Prestations familiales	8	3,8	19	9,1	9	5,3	2	1,2
Autre allocation	10	4,8	19	9,1	8	4,7	18	10,6
Autres	22	10,5	9	4,3	7	4,1	6	3,5
Sans ressources	62	29,8	23	11,0	57	33,7	30	17,7
TOTAL	208		208		169		169	

Globalement, les personnes accueillies accèdent à des ressources, ce qui correspond à une mission première des CHRS. Cependant, le nombre des personnes sortant sans ressources (jeunes de moins de 25 ans ou personnes en situation administrative précaire) progresse.

Type de ressources et durée de séjour peuvent être mis en corrélation. En effet deux catégories de personnes rencontrent des difficultés d'accès au logement :

- Les jeunes en difficultés qui n'ont pas de ressources avant 25 ans ; ce qui remet en cause leur autonomie au sens large. Leurs structures familiales, souvent défailtantes, vivent elles-mêmes des difficultés sociales. L'autonomie dans le logement n'est pas envisageable, ainsi les jeunes restent dans une situation précaire (amis, squat, la rue,

centre d'urgence...). La garantie jeune ne concerne pas tous les jeunes. Elle n'assure pas des ressources pérennes et ne leur permet pas d'accéder au logement.

- Les personnes dans une situation administrative précaire. En effet, durablement installées sur le territoire français mais sans papiers, leur situation ne leur donne aucun droit, ou, des droits limités qui ne permettent pas d'accéder au travail ou à des prestations sociales.

Les sorties vers le logement

	CHRS	LT	Dolbeau	2015		2014		Evolution
				Total	%	Total	%	
Tour(s) Habitat	10	9	6	25	14,79	40	19,23	-37,5%
Touraine Logement	6		3	9	5,33	7	3,37	+28,5%
Val Touraine Habitat	10	12		22	13,2	38	18,2	-42,1%
La Tourangelle	0	0	1	1	0,6	2	1	NS
Autres bailleurs sociaux	0	0	1	1	0,6	5	2,4	NS
Pension de Famille	1	0	3	4	2,37	5	2,4	NS
Parc privé	4	0	0	4	2,37	12	5,8	-66%
FICOSIL	7	4	0	11	14,29	7	3,3	-57,1
Résidence sociale	5	5	0	10	14,29	0	0	+100%
Total logement	43	30	14	87	51,48	116	55,8	-25%
CHRS éclaté	5		1	6	3,55	7	3,3	NS
CHRS collectif	4	0	0	4	2,37	2	1	+100 %
Logements temporaires	1	0	1	2	1,18	3	1,4	NS
Total Hébergement	10	0	2	12	7,10	12	5,7	0%
LHSS	0	0	0	0	0	1	0,4	NS
Retour domicile	1	0	0	1	0,59	5	2,4	NS
Ami	11	0	2	14	8,28	16	7,6	NS
Retour famille	4	1	1	6	3,55	5	2,4	NS
Exclusion, fin de PEC, incarcération	14	0	0	14	8,28	32	15,3	-56,2%
Inconnue	20	2	3	25	14,79	21	10,1	-19%
Autres	8	1	1	10	5,91	0	0	+100%
Total sorties précaires	58	5	7	70	41,42	80	38,4	-12,5%
TOTAL sorties	111	35	23	169	100	208	100	-18,7%

Globalement le nombre de sorties est en net recul par rapport à 2014. Ce recul est plus marqué sur les sorties vers le logement ; le pourcentage de sorties passe de 55,8 en 2014 à 51,4 en 2015. Cependant il y a eu moins d'entrée ; ce qui explique cette baisse. Dans le même temps les sorties précaires progressent (+3%).

Il n'y a pas de problématiques majeures dans les sorties vers le logement. Les relations avec les bailleurs sociaux sont globalement bonnes. C'est plutôt avec le FSL que les délais sont longs, dus à des calages techniques avec les magasins, le FSL et les associations chargées des mesures de protection. L'équilibre entre Tours Habitat et VTH se maintient encore cette année.

Les faits marquants de 2015

Projet de service

S'inscrivant dans la continuité du Projet associatif et du Projet d'établissement, tous les services ont écrit leur projet de service. Ecrits sur la base d'un canevas commun proposé par un Comité de pilotage ad hoc, ils reprennent les particularités de chaque structure ainsi que des populations accueillies. Ils ont, pour certains, été réfléchis avec la collaboration des résidents. Ils sont validés pour 5 ans. Chaque service a fixé ses objectifs et commence d'ores et déjà à mettre en place ce qui a été approuvé collectivement.

Le MAPI : Manuel des Procédures Internes

L'année 2015 a vu la mise en place d'un document important, préconisé par les évaluations interne et externe, et par les RPS. Ce document volumineux est une référence maintenant incontournable pour l'accompagnement social et la gestion des établissements. Il se compose de 5 parties :

- Procédures administratives
- Procédures financières
- Procédures AVA
- Procédures pédagogiques
- Procédures techniques

C'est un document vivant et sa mise à jour est permanente.

La fête de l'EAO

Les centres d'hébergement se sont fortement mobilisés pour la deuxième fête de l'EAO. Ainsi équipe et résidents ont préparés et tenus des stands, fabriqué des panneaux de présentation, participé aux stands collectifs (restauration, bar...)

Un grand nombre de résidents, adultes et enfants, ont participé à la fête ce qui a concouru à sa réussite.

L'Hébergement à CHINON

Reprise d'une partie de l'activité Vienne Appart

En février, dans le cadre d'un projet en partenariat avec la FICOSIL, l'antenne de Chinon a repris l'activité « logements temporaires » de Vienne Appart à la demande des financeurs. 8 logements et 3 mesures ASLL maintien au logement ont été attribuées par le Conseil Départemental. Deux salariées de Vienne Appart ont été accueillies dans l'équipe.

Changement de locaux

L'équipe s'étouffant, les locaux du 5, rue Auguste Correch sont devenus trop exigus. L'équipe a emménagé dans les anciens bureaux du Trésor Public, au 9, rue du 11 Novembre à Chinon. Cet emménagement reste provisoire, dans l'attente de l'intégration d'un bâtiment qui regroupera aussi les activités des chantiers d'insertion (courant 2017).

Renforcement du Travail en Partenariat

Les accompagnatrices sociales ont rejoint l'activité du Collectif de Lutte Contre la Précarité en Chinonais. Le groupe « budget » du collectif a mis en place une animation sur les arnaques bancaires qui a regroupé une trentaine de personnes.

Expression des Personnes Accueillies

Une rencontre autour d'un pique-nique a permis à chacun de s'exprimer sur son quotidien et ses attentes dans le cadre de l'accueil dans la structure.

Une fête de l'été a regroupé les bénéficiaires de l'Embarcadère ainsi que les personnes accueillies en hébergement.

Une fête de Noël a été organisée collectivement avec les partenaires participants au collectif de lutte contre la précarité en chinonais.

Ateliers collectifs

Deux accompagnatrices sociales de l'hébergement ont organisé des ateliers sur les habitudes alimentaires, la conservation des aliments, cuisine, le tri des papiers administratifs, le tri sélectif (avec visite du centre de tri), le planning familial, l'image de soi, le bien être. Ces animations se déroulent dans les locaux de l'épicerie solidaire : ils sont ouverts aux personnes accueillies ainsi qu'aux bénéficiaires de l'épicerie solidaire. De même les ateliers de l'Embarcadère sont ouverts aux personnes hébergées. Les thèmes proposés sont variés : bricolage, cuisine, taï chi chuan, couture...

CAMUS

Urgence pour femmes victimes de violence : Cette année nous avons augmenté le nombre d'appartements dédiés à l'urgence. Nous sommes passés de 5 à 6 appartements, soit 15 places.

Vie collective Animation : Les actions d'intérêt collectif ont connu un regain en 2015. L'expression des personnes accueillies est pleinement inscrite dans le rythme de la structure avec la participation des délégués en réunion d'équipe afin de préparer l'ordre du jour des réunions.

GRH : Le début d'année a été marqué par de nombreux arrêts maladie dont un de longue durée qui aboutira sur une fin de contrat. Cela a nécessité la mise en place de remplacements fréquents et une stabilité a enfin été trouvée au cours du dernier trimestre.

CHERPA

Rénovation et réaménagement des locaux administratif et collectifs : La rénovation de la cafétéria est le point de départ d'une transformation des locaux qui se poursuivra sur l'année 2016, par le hall d'accueil avec la participation des personnes accueillies.

Développement et mise en œuvre de la participation des usagers : L'accent a été donné cette année sur la participation des résidents. Nous avons investi pleinement le CCRPA ainsi que la présence du Cherpa au Copilpa et au CVS.

Développement de projets orienté sur l'extérieur, partenariats : Plusieurs projets se sont développés en dehors du Cherpa dans un cadre partenarial. Ainsi, par exemple, l'atelier cuisine « Saperlipopote » s'est déroulé dans les locaux du centre social Maryse Bastié.

LA CHAMBRERIE

Temps institutionnels de la participation (réunion de résidents, préparation CVS) : 11 en 2015. Les réunions de résidents sont régulières, toutes les 5 à 6 semaines. Y sont présents en général 2 à 3 professionnels de jour, 1 stagiaire et la responsable du service. Peuvent s'y joindre également d'autres personnes suivant le sujet. Exemples : des administrateurs (fête de l'EAO), des veilleurs intervenant uniquement la nuit (problème de nuisances sonores) ou des bénévoles.

On observe une bonne participation depuis que nous les avons intégrées à un temps convivial. La réunion débute à 18h et est suivie d'un buffet amélioré préparé par les cuisines du Cherpa vers 19h30. Cette organisation nous permet d'attirer plus de personnes. En moyenne, nous réunissons 80% des résidents.

Ateliers et chantiers collectifs : 22 ateliers et 6 chantiers collectifs

Ces ateliers sont l'occasion de se réunir autour d'une tâche commune. Le but est de rechercher sur ces moments les échanges entre les personnes et la mise en valeur des savoir-faire de chacun. Ces ateliers peuvent s'appuyer sur tous les supports.

Cette année, nous avons mis en place des ateliers jardin, photo, expression et sensibilisation sur les addictions, radio et écriture, et cuisine mais aussi un atelier « déclaration d'impôts » basé sur l'entraide.

De plus, chaque mois d'avril à septembre, des chantiers collectifs ont été mis en place. Les chantiers, utiles à la collectivité, sont organisés lors des réunions d'animation sur la base des observations des résidents : réfection du terrain de boules, installation d'un fil à linge, ponçage des tables extérieures, rangement des parties communes.

LOCHES**Les jardins partagés « au fil de l'eau » :**

Le CIAS met à disposition de l'EAO une parcelle de jardin (20 m² environ). Cela permet de se retrouver, avec les personnes hébergées qui le souhaitent, pour cultiver la terre et planter des légumes qu'ils pourront cuisiner et consommer à moindre coût. Les résidents participent également aux temps collectifs organisés par le CIAS, pouvant ainsi s'investir sur les parties communes, faire connaissance avec les autres jardiniers et partager leurs savoirs.

Les partenaires

Le CHRS travaille en partenariat avec de nombreuses associations et services (CIAS - VAL TOURAIN HABITAT – AFTEC - MISSION LOCALE – CSAPA – CAARUD - CULTURE DU CŒUR – MDS – RESTOS DU COEUR) dans le cadre des prescriptions mais également de la prise en charge des personnes (insertion professionnelle, accès aux droits, accès au logement, accès aux soins...). Les partenaires restent très présents durant la prise en charge et nous permettent un réel travail en réseau pour un meilleur accompagnement des personnes.

SLEx

Cette année nous avons souhaité renouveler l'expérience en proposant des activités pour petits groupes, ciblés sur un certain type de public qui dure dans le temps et qui se renouvelle. Nous avons donc mis en place un atelier cuisine qui a lieu une fois par mois. Le principe est de prendre un thème et de faire sur ce thème un repas complet partagé en fin de séance entre les différentes personnes présentes. Cet atelier a pour but de travailler, le budget, les aliments suivant les saisons, faire connaître aux personnes étrangères les produits de notre pays, comment on les cuisine, donner des astuces pour faire manger des légumes aux enfants, etc. Cet atelier fonctionne bien. Nous avons plusieurs personnes très assidues et petit à petit le groupe augmente.

Nous avons également proposé quelques sorties plus culturelles, visites de châteaux, conférences. Les projets sont proposés à un public prédéfini. Sur un potentiel de 250 personnes hébergées sur le service, cette approche semble mieux répondre à nos attentes et à celles des usagers :

Chasse aux œufs : 30 personnes

Repas de printemps : 30 personnes

Découverte du château de Villandry : 8 personnes

Château de Candé : 6 personnes

Nous avons débuté également débuté un atelier cuisine en septembre 2015 à raison d'1 fois par mois environ qui réunit entre 6 à 8 personnes à chaque rencontre.

Nous avons organisé un arbre de Noël qui a surtout eu du succès pour les familles accueillies sur les logements d'urgence (80 personnes).

CHINON

Etudier les réponses à apporter aux nouvelles demandes

La fermeture de l'association Vienne Appart a entraîné des listes d'attente d'accès pour les personnes ayant besoin d'un hébergement en C.H.R.S., avec des hébergements d'urgence de plus en plus longs et saturés. De nouvelles réflexions devraient être entamées collectivement sur le territoire du Chinonais.

Développer les Animations Collectives

L'équipe souhaite développer du temps collectif pour les personnes accueillies par le biais de loisirs, sport, pique-nique, sorties...

Exemple : découverte du village de Montsorreau, marche au bord de la Vienne avec visite de la Maison du Parc Naturel et pique-nique.

Des ateliers collectifs sur le thème de la cuisine et de l'alimentation et la reprise des ateliers collectifs liés au quotidien : tri sélectif, ménage, l'hygiène...

Intégrer des bénévoles dans le travail d'équipe

Des complémentarités doivent être recherchées entre professionnels et bénévoles sur différents secteurs d'activités : animations collectives, transport des personnes accueillies et accompagnement vers des démarches extérieures, découverte de la ville de Chinon...

DOLBEAU

Parmi d'autres projets, l'équipe s'est investie sur :

- L'écriture du projet de service.
- La réorganisation des plannings qui a permis aux deux travailleurs sociaux d'internat de travailler une journée par semaine ensemble. Ils ont ainsi retrouvé une dynamique pour l'animation des temps collectifs.
- La participation régulière au COPILPA d'un membre de l'équipe.
- La rénovation du bureau d'accueil par les salariés avec la participation de quelques résidents.
- L'aménagement de la grande salle avec la mise en place d'un point d'accès internet pour les résidents
- La création de la garderie des « P'tits loups » pour les 0-3 ans animée par une équipe de bénévoles, deux fois par semaine. Cette initiative remporte tous les suffrages et répond aux besoins des mamans de pouvoir se dégager du temps libre soit pour effectuer des démarches soit pour se reposer.
- La participation active des hébergés à la première manifestation partenariale « Prenons place » dans le quartier. Avec confection de plats typiques et animation du stand.

Perspectives 2016

CAMUS

L'objectif est de continuer la réflexion sur l'accueil des femmes victimes de violence et les modes de prise en charge.

Les partenariats notamment avec les écoles, la PMI et l'ASE sont à privilégier pour un accompagnement cohérent.

Enfin, l'approfondissement de la démarche pour l'expression et la participation des résidents que ce soit dans les instances institutionnelles (CVS) ou dans la vie quotidienne doit être réfléchi pour en faire une démarche intégrée à l'accompagnement social.

CHERPA

4 axes ont été définis pour l'année 2016 :

- Continuité de la rénovation de la structure préparation des futurs travaux de l'accueil avec le même principe de co-construction avec résidents.
- Poursuite du projet UFOLEP, participation active en lien avec les autres structures. Le Copilpa de l'Entraide Ouvrière va s'investir dans l'organisation des sessions via une plateforme informatique (Doodle), permettant la pérennité de ce projet et son développement à une plus grande échelle.
- Développement d'un atelier artistique à vocation d'art-thérapie, par le biais d'une stagiaire dans ce domaine. Elle interviendra tout d'abord dans le cadre de son stage puis de manière bénévole au sein des différentes structures.
- La préparation des 70 ans de l'Entr'Aide Ouvrière, le thème reste à définir avec les personnes accueillies.

CHAMBRERIE

La Chambre veut mettre l'accent principalement sur les actions collectives.

- Créer « la boussole » : instance réunissant les délégués, les bénévoles du bar et des poules et les résidents intéressés par la mise en place d'animations ainsi que deux salariés et la responsable de la structure. La boussole donne le cap pour la partie collective et pourra aborder les projets à mettre en place, les orientations et questions du CVS, le suivi du budget animation. La présence de la responsable de la structure permettra une validation de l'engagement des dépenses liées aux actions collectives. Tout projet collectif engageant des frais devra passer par la boussole. Enfin, cette instance permettra de reprendre de manière pédagogique les comptes rendus de CVS et les prochains ordres du jour de CVS. Cette instance, sorte de comité des fêtes ou comité des idées, doit se réunir une fois par mois pour permettre une réactivité.
- Développer des sorties vers l'extérieur grâce au recrutement d'une personne en service civique.
- Poursuivre des ateliers jardin, bar, poulailler en créant plus de lien entre chaque atelier
- Poursuivre les partenariats Cultures du Cœur, Comité de quartier et CSAPA
- Poursuivre le projet photo avec l'objectif d'exposition sur l'extérieur (Exemple : exposition à l'ITS du 10 mars au 31/03/2016)
- Ouvrir vers des dispositifs de recyclage (recyclerie la Charpentière et Repair Café, Disco soup')
- Poursuivre les projets transversaux (Sport'ez Vous Bien, Canard du Cherpa, ateliers ouverts, Ouverture du bar à Camus)
- Poursuivre l'investissement de salariés au COPILPA et au CCRPA

Poursuite de la dynamique participative avec la participation au CVS et au Conseil citoyen sur le quartier.

- Création d'un nouvel atelier « actualités » animé par des bénévoles.
- Favoriser les activités sur le quartier avec le centre social Courteline.

SLEX

Nous continuons les projets débutés en 2015, ateliers cuisine et sorties culturelles.

Nouvelle organisation sur le suivi technique des logements. Une personne devrait être recrutée sur le service maintenance pour intervenir dans les états des lieux entrée et sortie des ménages dans nos logements. Elle aurait un regard plus technique sur l'entretien des logements, pourrait suivre l'état d'avancement des travaux de réfection et de petite maintenance.

LOCHES

Nous disposons désormais de 2 logements supplémentaires (T2 et Studio). L'un est attribué au CHRS (T2), et le second à l'ALT. En 2016, nous aurons donc 8 logements en CHRS et 2 en ALT. Cela permettra de répondre au mieux aux besoins d'hébergement sur le Lochois.

Pour 2016, nous continuerons les activités avec les résidents sur la base de la mobilisation volontaire des résidents. Le jardin, les sorties, les champignons ; même si cela peut mobiliser peu de résidents, cela permet avec ceux qui viennent, de créer un cadre relationnel plus serein et moins conventionnel où beaucoup de choses peuvent se dire.

Par ailleurs, le travail partenarial déjà enraciné sera l'objet d'une recherche d'élargissement.

CHINON

Etudier les réponses à apporter aux nouvelles demandes : La fermeture de l'association Vienne Appart a réduit l'offre d'hébergement. Nous constatons un allongement de l'attente pour les personnes ayant besoin d'un hébergement en C.H.R.S ; qui se reporte sur les hébergements d'urgence dont les durées s'allongent de plus en plus. De nouvelles réflexions devraient être entamées collectivement sur le territoire du Chinonais pour proposer des réponses.

Développer les Animations Collectives : L'équipe souhaite développer du temps collectif pour les personnes accueillies par le biais de loisirs, sport, pique-nique, sortie...

Exemple : découverte du village de Montsorreau, marche au bord de la Vienne avec visite de la Maison du Parc Naturel et pique-nique.

Des ateliers collectifs sur le thème de la cuisine et de l'alimentation et la reprise des ateliers collectifs liés au quotidien : tri sélectif, ménage, l'hygiène...

Intégrer des bénévoles dans le travail d'équipe : Des complémentarités doivent être recherchées entre professionnels et bénévoles sur différents secteurs d'activités : animations collectives, transport des personnes accueillies et accompagnement vers des démarches extérieures, découverte de la ville de Chinon...

DOLBEAU

Malgré les difficultés rencontrées sur la participation des familles au temps collectifs sur l'année 2015, l'équipe reste mobilisée et cherche un nouvel élan. L'équipe souhaite continuer à impulser des activités comme « les repas partagés » ou « les ateliers » qui sont plus fédérateurs.

Dans les projets :

- L'écriture d'un cahier de procédure interne.
- Poursuite de la garderie des « P'tits loups » avec recherche de bénévoles pour étoffer l'équipe.
- Atelier sur les « accidents domestiques » en lien avec le médecin et l'infirmière du PSM.
- Poursuivre la mise en place d'un atelier logement qui se veut *être obligatoire* dans le parcours de l'hébergement des personnes.
- Projet « un salon » : 2 musiciens en partenariat avec Cultures du Cœur et « le Petit Fauchoux ».
- La participation à la manifestation du quartier « Prenons place » qui se déroulerait au mois de juin pour sa deuxième édition.
- Continuer de développer nos liens avec les différents acteurs de la vie associative du quartier (Le centre social Courteline...) et participation d'un hébergé au *Conseil citoyen* sur notre territoire.
- Favoriser la participation des résidents au CVS désormais ouvert à tous.

La pension de famille

La pension de famille dispose d'un effectif salarié de 1.3 ETP (0.3 directrice, 0.5 éducatrice spécialisée, 0.5 moniteur non diplômé).

Cette équipe est complétée par des interventions d'une bénévole sur un atelier relaxation.

Le service a hébergé 9 personnes en 2015 :

- 5 hommes et 4 femmes,
- 7 personnes sont concernées par une mesure de protection,
- 8 personnes ont plus de 40 ans dont 3 ont plus de 60 ans,
- le revenu moyen est de 759 euros/mois (allocation handicapé, pensions),
- 5 personnes sont présentes depuis plus de 4 ans et 8 depuis plus de deux ans,
- 1 seule sortie en 2015 suite à un décès.

Animation

De nombreuses sorties sont proposées tout au long de l'année (pique-niques, et balades locales) mais c'est le voyage en Espagne pendant une semaine qui a marqué durablement l'année 2015. Au-delà des animations traditionnelles de nombreux ateliers ont été animés pour la préparation du voyage en Espagne et ses suites (vente de confitures, album photo).

Soulignons le renforcement de la dynamique participative impulsée par le voyage en Espagne et prolongée par l'investissement dans la fête de l'EAO et dans la fête du nouveau quartier MAME.

L'épicerie sociale et solidaire de Chinon

Sur 121 demandes, 101 familles ont pu bénéficier de l'épicerie, ce qui représente 273 personnes aidées (sur l'année 2014, 98 familles représentaient 267 personnes aidées).

Au-delà de l'activité de distribution alimentaire, il faut souligner une activité d'animation extrêmement riche basée sur la promotion de la revalorisation de soi, le lien social, l'échange de savoirs, les apprentissages techniques, la créativité...

Ateliers ou Actions	Nbre de bénévoles et/ou salariés	Nbre de bénéficiaires	Nbre de jours par mois
Autour de l'Emploi	1	1	0.5
Cuisine	5	50	8.5
Planning familial	1	1	0.5
Ludothèque	1	2	0.5
Bibliothèque	2	5	1.5
Tai Chi	1	3	1
Bien Etre – Image de soi	1	11	1.5
Coiffure	1	5	0.5
Atelier créatif	1	8	1.5
Visite de la forteresse de Chinon	3	4	0.5
Visite de l'écomusée du Véron	2	6	0.5
CPIE – l'eau	2	2	1

Nous avons diversifié les thématiques d'activités proposées avec une ouverture sur la culture et nous avons renforcé le nombre d'ateliers autour de la cuisine en partenariat avec les centres sociaux et la bibliothèque.

Difficultés rencontrées

Après 3 années de fonctionnement, l'épicerie voit ses financements d'aide au démarrage se réduire (Conseil Départemental, Conseil régional CAP asso). Malgré le soutien important de la communauté de communes Vienne et Loire et la recherche de financements complémentaires (Fondation Super U, Les Anysetiers), nous avons dû réduire l'effectif salarié affecté à ce dispositif.

Perspectives 2016

L'accueil d'un service civique doit permettre un renforcement des actions collectives et leur meilleure coordination.

Grâce à un don de la Fondation Ferrero, nous allons installer une kitchenette et ainsi pouvoir augmenter nos ateliers cuisine.

Nous souhaitons élargir notre partenariat et ouvrir nos actions aux publics plus isolés géographiquement grâce à un véhicule de 9 neufs places que nous avons pu acquérir avec le financement de la Fondation « Sillon solidaire ».

Le secteur insertion par l'activité économique

Le Dispositif AVA

Introduction

Le dispositif AVA, régit par le Décret 2001-576 du 3 juillet 2001, s'adresse aux personnes qui rencontrent des difficultés importantes les empêchant de bénéficier des aides à l'insertion professionnelle du droit commun.

« ...ces actions s'adressent à des personnes qui ne sont pas en mesure d'effectuer un travail régulier en raison d'un cumul de difficultés, notamment sociales, professionnelles ou liées à leur état de santé... » (Article 3).

Il vise à redonner une activité aux personnes hébergées en CHRS, qui en contrepartie, bénéficieront d'un pécule et d'un accompagnement socioprofessionnel. Ces actions visent l'accès au droit commun quand la situation des personnes le permet.

Description de l'activité

L'activité proposée aux personnes en contrat AVA est un travail de production de caissette de fromage en bois. Il s'agit d'un travail posté permettant une posture assise, sans port de charge. C'est un assemblage de planchettes de bois sur un guide qu'il faut agraffer et conditionner. Cette activité convient donc au plus grand nombre quelle que soit la situation médicale.

Si les personnes le souhaitent et en ont la capacité, les autres activités du secteur recyclage peuvent être proposées dans une logique d'évolution du parcours (recyclage des palettes, coupes de planches à dimension, collecte et destruction d'archives...).

Cette activité est située au SIPAE à Chambray-Les-Tours dans l'atelier Recyclage bois. L'accompagnement sur le poste de travail est géré par les encadrants techniques du SIPAE, qui transmettent les consignes de travail et les règles de sécurité.

A l'EAO, les CAVA (Contrats AVA) sont d'une durée de 20h par semaine mais peuvent être adaptés à chaque situation dans la durée (entre 16h/s et 24h/s) et les jours travaillés (demi-journées, journées complètes). Le pécule s'élève à 40% du SMIC. La durée de parcours est de 2 mois renouvelable dans la limite de six mois.

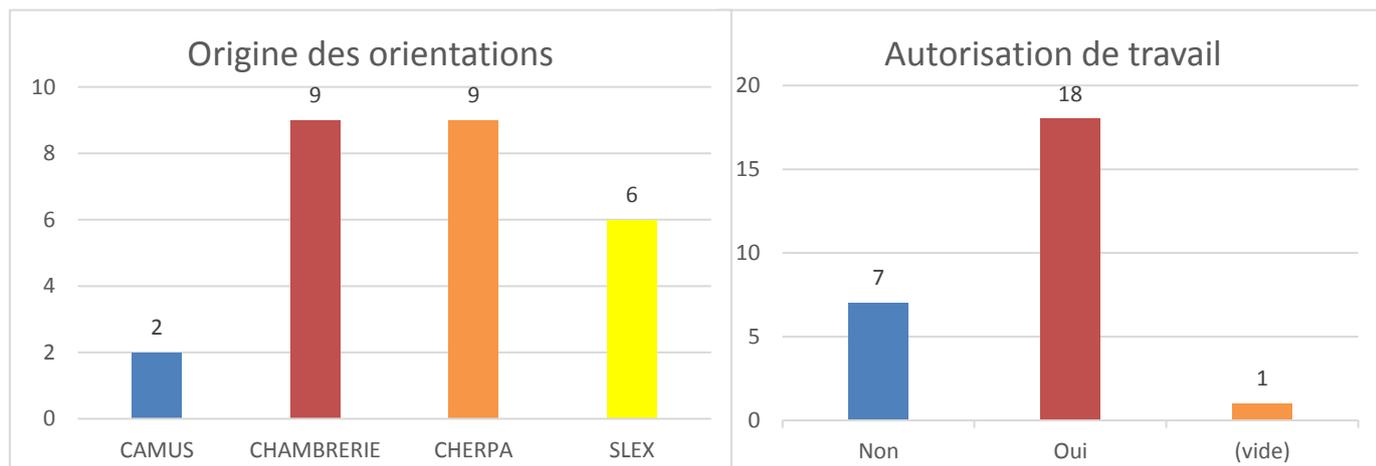
La capacité d'accueil est de dix personnes sur l'atelier du lundi au jeudi.

Orientation / accueil

Les personnes sont orientées par les travailleurs sociaux des différents CHRS et CHRS éclatés de l'EAO. Le responsable du service accompagnement IAE gère la liste d'attente et les entrées. L'accueil est inconditionnel, toute personne orientée se voit proposer un démarrage dès qu'une place se libère.

Une Visite de l'atelier est réalisée avant chaque positionnement pour s'assurer que les personnes orientées comprennent bien l'activité et confirment leur souhait de démarrer.

Le motif principal d'orientation est la reprise d'activité liée à des problématiques, sociales, administratives, de santé ou financières.



On note également l'utilité de ce dispositif pour les personnes qui ne disposent pas d'autorisation de travail, qui représentent 27% des CAVA.

L'accompagnement

En plus de l'encadrement sur les postes de travail les CAVA bénéficient d'un accompagnement social et professionnel. Le travailleur social reste le référent de l'accompagnement, et assure la continuité du travail social engagé. Sur la partie professionnelle, c'est un conseiller en insertion professionnelle qui assure le lien avec l'encadrement technique et accompagne sur les questions d'emploi et de formation.

Une commission CAVA se déroule, par ailleurs, tous les deux mois pour piloter l'action. Cette commission est composée du directeur de l'hébergement, du directeur IAE, du responsable du service accompagnement et du conseiller en insertion professionnelle dédié.

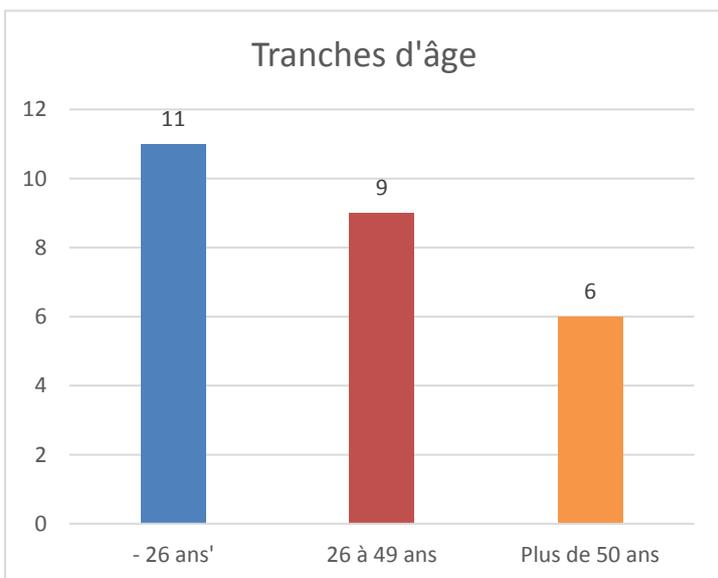
Bilan et caractéristiques du public

En 2015 les CAVA ont représenté 4470 heures travaillées. Cela correspond à une baisse de 27 % par rapport à 2014. Ce sont 26 personnes qui ont pu bénéficier de ce dispositif. La difficulté principale réside dans l'attractivité de ce type de contrat qui a impliqué cette année des creux importants dans les orientations et dans l'effectif. Des mouvements de personnels en charge des CAVA peuvent également, en partie, expliquer cette baisse.

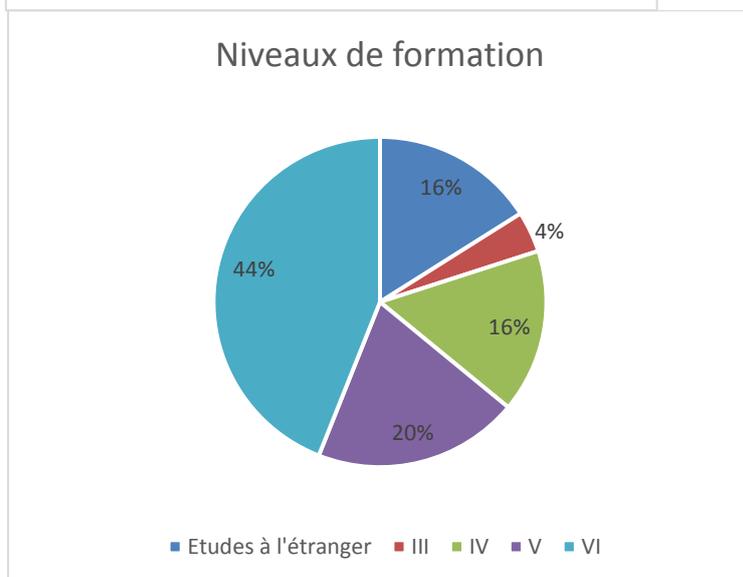
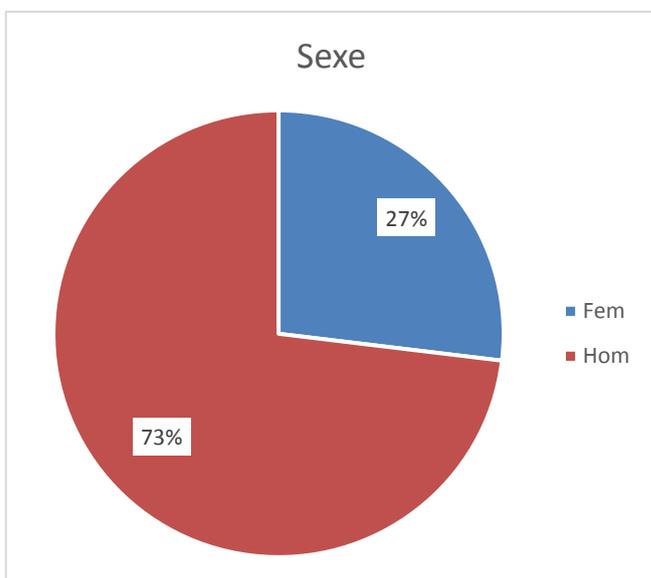
C'est le principal axe de progression en 2016 que de réussir à mieux utiliser ce dispositif et à augmenter le nombre d'heure travaillée.

Le parcours moyen est de 2 mois avec une relativement forte dispersion de la distribution puisque l'écart type (écart à la moyenne) est de 1.6 mois.

Les caractéristiques du public accueilli



42% des personnes sont des jeunes de – de 26 ans, et le public est fortement masculin.



Les niveaux V et VI représentent 64% des formation des personnes en CAVA.

Les sorties

Nous avons travaillé le passage de trois personnes en CDDI sur 3 secteurs d'activités différents (espaces verts, recyclage, restauration) dont deux en tout début d'année 2016. Par ailleurs, une personne est en cours de reconnaissance CDAPH. Le caractère assez court des passages en AVA (2 mois en moyenne) limite le travail d'accompagnement professionnel qui s'est cantonné souvent à du positionnement de formation de remise à niveau, FLE, ou illettrisme.

Les chantiers d'insertion

Les permanents

Ce secteur dispose pour la partie production et encadrement des salariés en insertion d'un effectif de salariés permanents de 22,73 ETP ainsi répartis :

- sur TOURS : 1 directeur, 1 secrétaire, et 16 encadrants techniques et chefs d'ateliers (15.85 ETP)
- sur CHINON ; 0.15 ETP de responsable de service, 1 secrétaire (0.2 ETP) et 3 encadrants techniques.

Pour l'accompagnement socio-professionnel, nous avons créé en 2015 un poste de responsable de service et l'équipe de conseillers en insertion a été portée à 3.5 ETP (3 ETP sur Tours et 0.5 ETP sur CHINON)

Pour rééquilibrer les chantiers de CHINON, nous avons réorganisé l'activité en 3 chantiers en maintenant le nombre de postes d'insertion. Cette réorganisation a eu pour conséquence de supprimer un ETP d'encadrant technique et 0.25 ETP de CIP.

Cette équipe de permanents est complétée par des interventions bénévoles sur l'optimisation des outils de gestion, ou la formation. Une personne en mécénat de compétence (entreprise Orange) intervient également sur le champ de la formation et de la communication (0.6 ETP).

Les salariés en insertion

Le recrutement

Le recrutement se fait à partir d'offres d'emploi déposées à Pôle Emploi.

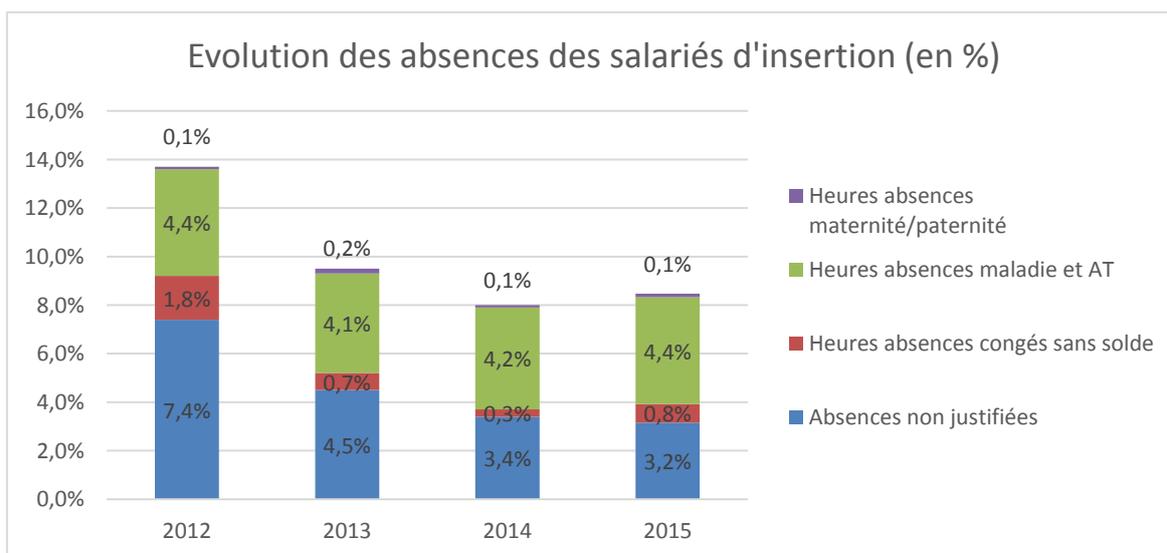
Sur Tours, nous participons à des séances collectives d'information organisées par Pôle Emploi. Notre principal critère de recrutement est la volonté du candidat de s'inscrire dans un projet d'insertion professionnel.

Depuis 2013, nous associons les encadrants techniques et les conseillers en insertion au recrutement pour renforcer l'accompagnement « collégial » des salariés en insertion.

Le nombre d'ETP réalisés

Secteurs	CHINON 2014	TOURS 2014	TOTAL 2014	CHINON 2015	TOURS 2015	TOTAL 2015
Espaces verts	7.09	8.66	15.75	6.38	10.61	16.99
Peinture	2.88	7.87	10.75	3.09	8.31	11.40
Maçonnerie	3.15		3.15	3.41		3.41
Recyclage		13.33	13.33		10.66	10.66
Prestations ext		3.63	3.63		5.69	5.69
Propreté		12.05	12.05		12.29	12.29
Restauration		10.45	10.45		10.13	10.13
Maintenance		3.84	3.84		4.72	4.72
TOTAL	13.12	62.83	75.95	12.88	62.39	75.27

Le nombre d'ETP réalisé est relativement stable. Le chiffre de 75 ETP représente 110 postes de travail à 24 heures/semaine. Une importante réforme intervenue courant 2014 a amélioré le financement du secteur à partir d'un nombre d'ETP financé par l'ETAT. Le Conseil départemental a poursuivi le financement complémentaire de postes pour les bénéficiaires RSA. La modularité du temps de travail a été mise en œuvre de façon limitée et s'est trouvée « encadrée » par nos financeurs.



Pour 2015 le taux d'absence s'est stabilisé aux environs de 8%. Nous attribuons cette évolution sur les quatre dernières années à une plus grande rigueur dans la gestion des absences mais également à une meilleure dynamique au sein des chantiers.

Les caractéristiques des salariés en insertion

Sur l'ensemble de l'année 247 personnes ont travaillé sur nos chantiers (201 sur le secteur de Tours et 46 sur CHINON), voici leurs caractéristiques :

Catégorie (à l'entrée)	% 2013	% 2014	% 2015
Demandeurs d'emploi de -1 an	29.6	31.8	56
Demandeurs d'emploi de +1 an	24.6	31.8	21
Demandeurs d'emploi de +2 ans	17.9	31	19
Autres	27.9	5.4	4
Total	100	100	100

Niveaux de formation	% 2013	% 2014	% 2015
Niveau VI et V bis	48.3	35.9	51
Niveau V	31.7	40.9	27
Niveau IV (à l'étranger)	16.7	15.7	11
Niveau I - II - III (à l'étranger)	3.3	7.5	11
Total	100	100	100

Répartition H/F	% 2013	% 2014	% 2015
Hommes	69.6	70.2	73
Femmes	30.4	29.8	27
Total	100	100	100

Classes d'âge	% 2013	% 2014	% 2015
Moins de 26 ans	20.8	20.2	18
26-49 ans	62.1	63.6	66
50 ans et plus	17.1	16.2	16
Total	100	100	100

Profils	% 2013	% 2014	% 2015
Bénéficiaires du RSA socle	46.7	41.3	44
Travailleurs Handicapés	7.9	7.9	3
Bénéficiaires de l'ASS	17.1	9.1	10

Les sorties

Situation à la sortie	2013 (120 sorties)		2014 (103 sorties)		2015 (111 sorties)	
	Pers	%	pers	%	Pers	%
Emploi durable CDI >mi tps + CDD > 6 mois			14	13.6	8	7.2
CDD < 6 mois ou CDI < mi tps			4	3.8	15	13.5
Emplois autres SIAE (CTTI et Entreprise d'insertion)	12	10	6	5.8	1	0.9
Formation qualifiante	13	10.8	9	8.7	16	14.4
Autres sorties positives (CACES, habilitations électriques)			8	7.8	5	4.5
Total sorties dynamiques	45	37.5	41	31.9	45	41

Nous constatons une nette amélioration du taux de sorties positives. Cependant les sorties en emploi durable sont en baisse. Notre résultat est légèrement inférieur au taux moyen départemental qui se situe à 44,25 %.

Le taux national est de 46%.

Il faut également souligner que 20 salariés en insertion ont pu bénéficier du soutien du CIL pour l'attribution d'un logement.

L'activité Economique

Chiffre d'affaire	CHINON			TOURS			TOTAL
	externe	interne	TOTAL	externe	interne	TOTAL	
2011	160 388	3 655	164 043	369 801	112 691	482 492	646 535
2012	144 120	6 880	151 000	366 877	97 038	463 915	614 915
2013	114 416	17 544	131 960	367 097	261 659	628 756	760 716
2014	170 025	11 262	181 287	542 531	474 065	1 016 596	1 197 883
2015	173 424	22 200	193 624	496 854	633 603	1 130 457	1 324 081

L'augmentation du chiffre d'affaire constatée sur 2014 se confirme en 2015. Cette hausse porte fortement sur les prestations internes de Tours au détriment des prestations externes. Ceci est dû à l'important chantier de réhabilitation au 46 avenue G. Eiffel réalisé par nos chantiers peinture et maintenance pour un montant de 140 k€. L'amélioration de notre productivité consolide ce secteur qui ne parvient pas encore à atteindre l'équilibre financier.

Le secteur formation

Ce secteur dispose d'un effectif salarié de 9.5 ETP (1.1 ETP responsable de service, 0.9 ETP secrétaire, 7.5 ETP de formateurs).

En 2015, l'effectif a été modifié puisque les conseillers en insertion professionnelle sont maintenant rattachés au SIPAE.

Nous avons dû réaffecter le personnel qui intervenait sur le dispositif d'accompagnement RSA et compléter l'équipe illettrisme suite à l'extension de la convention avec le Conseil Départemental à partir du 1^{er} mars.

A cet effectif s'ajoute le concours de 2 formateurs occasionnels.

Activité Bénévole

	2013		2014		2015	
	Effectif	Durée (en jours)	Effectif	Durée (en jours)	Effectif	Durée (en jours)
Secrétariat	1	0.5 hebdo	1	0.5 hebdo	1	0.5 hebdo
Atelier CV	1	Sur RDV	0	0	0	
Français Langue Etrangère	1	0.5 hebdo	2	1 hebdo	1	0.5 hebdo
Illettrisme	32	18 hebdo	46	27 hebdo	65	32.5 hebdo
Atelier prépa entretien embauche	1	Ponctuelle sur demande	Bénévole externe partenaire		0	
Total	36	19 hebdo	49	28.5 hebdo	67	33 hebdo

La progression de l'activité bénévole se poursuit avec le développement de l'activité « illettrisme ».

Au-delà de l'aspect quantitatif, le service formation a amélioré la qualité de ces services en stabilisant l'effectif bénévole et en systématisant leur formation avec le concours de l'AFFIC-CRIA 37 (Centre de ressources, d'information et d'accompagnement).

Les Publics Accueillis

Les caractéristiques communes au public accueilli sont :

- Une maîtrise insuffisante de la langue française, notamment pour les personnes inscrites aux visas 3 en 1. Il s'agit généralement de publics migrants en très grande difficulté, hébergés des CHRS, salariés de chantiers d'insertion ou orientés par des partenaires extérieurs,
- Un niveau de lecture et d'écriture insuffisant (illettrisme),

- Un manque d'autonomie sociale et professionnelle,
- Un isolement social,
- Les salariés en insertion représentent 17 % des personnes accueillies dans les différentes formations proposées.

Nos actions de formation

Actions	Nbre de stagiaires 2013	Nbre de stagiaires 2014	Nbre de stagiaires 2015
Visas Région Centre	440	454	536
-dont visas 3 en 1, apprentissage du français (50 heures)	250	250	239
-dont visas internet (8 heures)	80		120
-dont visas éco-citoyens (8 heures)	70		100
-dont visas bureautique (25 heures)	40		47
-dont formation ouverte à distance			43
Illettrisme Conseil Dptal TOURS	71	116	261
Illettrisme Conseil Dptal CHINON	76	93	50
Illettrisme Conseil Dptal LOCHES			41
Droit individuel formation (OPCA)	4	3	0
Entretien EAO UNIFAF (4*32 heures)	20	22	22
CACES EAO UNIFAF			5
Habilitation électrique EAO UNIFAF			32
Entretien repassage AGEFOS	6	19	15
Accompagnement RSA Conseil Général	60	60	51
Ateliers éducatifs ESAT ANAÏS			32
Action illettrisme maison d'arrêt	8	24	27
Total	685	791	1072

La progression de l'activité du centre de formation se poursuit en lien avec le développement de l'illettrisme mais aussi grâce à de nouvelles actions : habilitations électriques, CACES, Ateliers éducatifs Anaïs.

ESAT Anaïs

Cette action nouvelle a pour objectif l'animation de 3 ateliers : un atelier Ecriture, un atelier Autonomie Administrative, et un atelier Cuisine pour des personnes en situation de handicap mental.

Cette formation a débuté en septembre 2015 pour se finaliser en juin 2016. A ce jour, 32 travailleurs d'ESAT suivent cette formation.

Les visas Région Centre

Ces actions s'adressent aux résidents de l'EAO, aux salariés en insertion mais également aux demandeurs d'emploi, salariés, retraités, et jeunes de plus de 16 ans déscolarisés. Pour la première année, le service s'est engagé à la demande du Conseil Régional dans la Formation Ouverte à Distance (FOAD) pour 50 personnes.

Il est important également de souligner que la durée de formation des Visas a été modifiée en 2015, la durée des visas est désormais de :

- Visa 3 en 1, 80 heures

- Visa Internet, 10 heures
- Visa Bureautique, 30 heures
- Visa Eco Citoyen, 10 heures
- Visa FOAD, 80 heures

Les actions illettrisme

Nous développons ces actions depuis 2012 dans le cadre d'une convention avec le Conseil Départemental sur l'arrondissement de CHINON, sur l'agglomération de TOURS et sur le SUD LOCHOIS en partenariat avec le CRIA. Ces actions reposent sur une articulation entre des interventions de professionnels et de bénévoles et sur la complémentarité entre l'accompagnement individuel et des actions collectives.

Leur développement s'appuie sur des supports pratiques et utiles dans la vie quotidienne (atelier Code de la Route, atelier autour de l'emploi, ...).

En 2015, le département a confié à l'Entr'Aide Ouvrière, la formation illettrisme sur l'ensemble du département. C'est pourquoi, des actions de formation se sont successivement ouvertes sur Château Renault, Amboise, Saint Martin Le Beau, Montlouis, Bléré, Loches, Descartes, Sainte Maure de Touraine, Ile Bouchard, Chinon, Azay Le Rideau, Bourgueil, Langeais et Montbazou. La réussite de ces actions repose sur la coordination des formatrices du centre de formation et la participation active des bénévoles soit 65 personnes.

Ces actions sont également le fruit de la qualité du partenariat avec les services sociaux prescripteurs qui nous orientent les personnes.

En octobre 2015, en partenariat avec le CRIA et l'Education Nationale, une **Action Educative Familiale** dont l'objectif était d'accompagner les parents en situation d'illettrisme, a été mise en place. Ces actions sur Loches et Chinon n'ont pas eu de succès. Elles se sont arrêtées prématurément. Cet échec est certainement dû à une planification trop tardive et à un manque de relais des équipes de l'Education Nationale.

Formation entretien des locaux EAO – UNIFAF

4 sessions de formation pré professionnalisantes aux techniques d'entretien des locaux ont été mises en place pour 22 salariés en insertion du secteur propreté de l'EAO. Cette formation valide des compétences professionnelles pouvant intéresser les employeurs du secteur.

Formation entretien repassage AI –AGEFOS

Pour 2015, il y a eu deux sessions de 49 heures, une à Tours et l'autre à Issoudun.

Ces formations ont permis la professionnalisation de 15 aides à domicile salariées des associations intermédiaires de l'Indre et Loire.

Formation Habilitation Electrique EAO – UNIFAF

En 2015, 22 salariés en insertion et 4 salariés permanents, ont suivi cette formation d'une durée de 14 heures.

Formation CACES EAO – UNIFAF

En partenariat avec le centre de formation FORGET, une formation CACES a été organisée pour la première fois en 2015 avec 5 apprenants.

Savoirs de base pour l'emploi en maison d'arrêt

Cette action, financée par le Conseil Régional, se déroule en direction des personnes détenues à la maison d'arrêt de Tours, au rythme de deux demi-journées par semaine et a pour objectif de préparer l'insertion professionnelle à la sortie de détention.

Accompagnement RSA

Cette convention a pris fin définitivement en février 2015. Nous avons dû réaffecter les salariés concernés sur de nouvelles missions (CIP et illettrisme).

Perspectives 2016

La pérennisation des actions illettrisme

Actuellement, l'action Illettrisme est cofinancée par le département et le FSE. En 2017, le Conseil Départemental nous a annoncé son désengagement et son appui pour un transfert de l'action sur le Conseil Régional et le FSE. Au regard de cette nouvelle situation, nous devons rencontrer la Région pour assurer ce financement.

L'appel à projet Visa

La Région lance en mai 2016 un nouvel appel à projet pour la réalisation des Visas. Nous répondrons à cet appel qui représente une part importante de notre activité en recherchant un élargissement de notre conventionnement pour tenir compte de la demande notamment sur les Visas FOAD.

Le CCDI PRO

En partenariat avec l'ITEP de Mettray, un projet de formation qualifiante en faveur des salariés en insertion a été rédigé, aujourd'hui faute de financement, il ne peut être mis en place. L'objectif 2016 est de trouver les financements pour le mettre en place.

L'Habilitation CléA

Créé par le Comité Paritaire Interprofessionnel National pour l'Emploi et la Formation, le centre de formation va solliciter l'habilitation CléA pour élargir nos actions auprès de nouveaux publics notamment dans le cadre du compte personnel de formation et pour conforter la reconnaissance de notre compétence en ce domaine.

Maison numérique pour les femmes

Nous avons répondu à un appel à projet de la fondation Orange en direction des femmes en situation d'exclusion pour les accompagner dans leur démarche d'insertion professionnelle avec comme support l'accès aux outils numériques.

EXPRESSION DES PERSONNES ACCUEILLIES

Le COPILPA

Le comité réunissant les référents des services et 2 cadres de 'hébergement s'est réuni 6 fois. Il prépare et accompagne les résidents élus dans leur fonction de délégués. Par ailleurs une réflexion a amené le comité à proposer et organiser le conseil de vie sociale sous une forme plus conviviale.

Le Conseil de Vie Sociale

La relance du CVS avec une participation accrue des résidents a été effective cette année. Le CVS s'est tenue 3 fois et a été à chaque fois l'objet d'une préparation avec les délégués afin d'élaborer l'ordre du jour.

Le CCDPA

La Fnars Centre a pris l'initiative de lancer un Conseil Consultatif départemental des personnes accueillies. Initiative soutenue par la DDCS, une première réunion de lancement d'un comité de pilotage s'est tenue le 14 décembre au siège de notre association. Le premier CCDPA s'est tenue le 4 février 2016 avec la présence d'autres acteurs locaux. Déclinaison du CCRP, nous devons nous engager de façon plus prononcée dans cette démarche.

Le CCRPA

L'EAO par la présence de la Chambrière de façon régulière participe activement à cette instance ainsi qu'à son comité de pilotage. Il s'est tenue 4 CCRPA et comité de pilotage. Véritable structure de débats et d'échanges entre les résidents et travailleurs de différentes structures présentes dans la région centre, les échanges sont de très bonne qualité. Les thèmes abordés sont très large, l'accès à la culture, l'accueil des familles en CHRS... sont l'objet d'un compte rendu détaillé qui peut être repris dans les foyers.

La formation Fnars

Planifiée dans le PAUF en 2014 et 2015, de nombreux salariés et cadres ont participé à cette formation dispensée par la Fnars. Les participants ont apprécié la qualité des interventions et ont permis d'acquérir des outils pour la participation des personnes accueillies dans les hébergements. Cette formation sera réinscrite au plan de formation pour 2016.

RAPPORT DE GESTION 2015

établi par le Conseil d'Administration et présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle le 28 mai 2016

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre association durant l'exercice clos le 31/12/2015 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE L'ASSOCIATION

- Situation et évolution de l'activité de l'association au cours de l'exercice.

L'analyse de notre activité et de son évolution fait l'objet d'un rapport d'activité distinct du présent rapport financier.

Concernant le secteur de Chinon, l'activité de l'association de Vienne Apart a été en partie reprise : depuis le mois de Mars 2015, 8 appartements supplémentaires sont disponibles.

Un immeuble rue Labussière a été acquis au cours de l'exercice.

Sur la ville de Tours, l'activité a évolué de la manière suivante :

- Le dispositif d'hébergement d'urgence en appartement a été étendu. De ce fait, 6 appartements supplémentaires ont été mis en service depuis le mois de Septembre 2015.
- Le dispositif de savoirs de base a été étendu à l'ensemble du département : ce dispositif est effectué en partenariat avec le Conseil Départemental.

L'accompagnement RSA a été arrêté à compter de Mars 2015.

- Examen des comptes et résultat

Comptes de résultat

1) Au cours de l'exercice clos le 31/12/2015, les produits de fonctionnement s'élèvent à : 10 496 K€ contre 10 582 K€ pour l'exercice précédent (- 86 K€).

Ils comprennent :

- les subventions d'exploitation : 6 961 K€
- les produits des activités : 1 412 K€
- les reprises de provisions et transferts de charges : 2 051 K€
- les cotisations des adhérents : 5 K€

- les autres produits : 68 K€

Les produits des activités sont globalement en hausse (+ 584 K€). Cette augmentation s'explique par le développement du chiffre d'affaires généré par les activités d'insertion par les activités économiques :

- Prestations de service collectivités : + 77 K€
- Chantiers externes collectivités : + 18 K€
- Travaux internes : + 68 K€

Les transferts de charges sont également en progression (+349 K€). Cette augmentation s'explique notamment par l'augmentation des prises en charges des contrats aidés (CDDI) liée à la réforme de ce financement et à l'augmentation des effectifs.

Les autres produits sont quant à eux en diminution (- 841 K€). Cette diminution est le résultat d'une baisse des refacturations internes de repas (-244 K€).

Les subventions d'exploitation se répartissent principalement comme suit :

- Conseil Général : 1 162 K€
- Dotations globales AVA – LHSS - CHRS : 3 401 K€
- DDCC : 1 358 K€
- CAF : 322 K€
- Conseil régional : 170 K€
- Communes et communauté de communes : 122 K€
- Gipsil : 151 K€
- Autres : 275 K€

2) Au cours de l'exercice clos le 31/12/2015, les charges de fonctionnement s'élèvent à : 10 370 K€ contre 10 461 K€ pour l'exercice précédent (- 91 K€)

Elles comprennent :

- Les dépenses d'activité : 2 455 K€
- Les charges de personnel : 6 699 K€
- Les impôts et taxes : 419 K€
- Les dotations aux amortissements : 337 K€
- Les dotations aux provisions : 134 K€
- Les autres charges : 326 K€

Les dépenses des activités sont en diminution (- 276 K€). Cette diminution est le résultat de la baisse de la refacturation interne des repas (245 K€).

Les charges de personnel progressent comme suit : (+92 K€).

L'exercice 2015 est impacté par un départ en retraite à l'initiative d'un salarié ainsi que par des ruptures conventionnelles (12 K€).

Les effectifs salariés de l'association s'élèvent à :

- 137.66 ETP pour les permanents
- 94.85 ETP pour les CAE d'insertion

3) Le résultat financier s'élève à 12 K€. Il provient du revenu des valeurs mobilières de placements.

4) Le résultat exceptionnel s'élève à + 75 K€

Il comprend les produits exceptionnels suivants (219 K€) :

- Produits de cession : 92 K€
- Reprise au résultat des subventions d'investissement : 58 K€
- Des dons et legs : 29 K€
- Autres : 40 K€

Il comprend les charges exceptionnelles suivantes (144 K€) :

- Charges exceptionnelles sur exercices antérieures : 72 K€
- Cessions d'actifs : 29 K€.
- Autres : 43 K€.

5) Enfin, l'exercice clos le 31/12/2015, se solde par un excédent : 231 K€

6) La valorisation du bénévolat et du mécénat s'élève à 452 K€, elle comprend :

- valorisation du bénévolat : 422 K€
- mécénat valorisé : 110 K€

Situation financière

Les fonds associatifs ressortent à 3 155 K€ au 31 décembre 2015 (+254 K€).

La progression s'explique par :

- Le résultat de l'exercice 2015 : 48 K€
- Affectation du résultat n-1 : +193 K€
- Variation des subventions d'investissement -37 K€
- Actif net apporté comité d'aide au détenu (dans le cadre de la fusion absorption en 2015) + 48 K€

Les provisions pour risques et charges s'élèvent à 543 K€ au 31/12/2015 (-39 K€).

L'actif immobilisé s'élève à 2876 K€.

Les investissements (hors immobilisations financières) s'élèvent à 937 K€ au cours de l'exercice.

L'actif circulant s'élève à 2 673 K€, il comprend les créances d'exploitation et les disponibilités.

PERSPECTIVES

L'activité d'Accompagnement Vers et Dans Le Logement (AVDL) financée par la DDCS va être reprise. A cet effet, 2 postes supplémentaires de travailleurs sociaux vont être créés.

Le partenariat avec l'Association Albert Thomas va prendre fin, à l'initiative de celle-ci.

Afin de consolider le centre de formation, des activités complémentaires sont en cours de réflexion.

INFORMATIONS LEGALES

- Evénements importants survenus depuis la clôture de l'exercice.

Néant

RESULTATS - AFFECTATION**- Proposition d'affectation du résultat.**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un excédent de 230 757,65 euros.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver les affectations suivantes :

- RAN CHRS années impaires : 181 546.26€
- RAN hors CHRS : 8267.08 €
- RAN LHSS années impaires : 20 865.71
- RAN Association : 20 078.60 €

AUTRES INFORMATIONS

1. Activités de l'association en matière de recherche-développement :

Néant.

2. Filiales :

L'EAO détenait 80 % du capital de la SARL « ENTRAIDE ECOBOIS ».

Les capitaux propres s'élevaient à – 42 480 € au 30 septembre 2014.

Le chiffre d'affaires pour la période du 1er octobre 2013 au 30 septembre 2014 était de 26 501 €.

Lors de l'assemblée générale extraordinaire du 22 juillet 2014, les associés ont décidé de dissoudre de façon amiable la SARL ENTRAIDE ECOBOIS à effet du 31/07/2014.

Les opérations de liquidation se sont terminées au cours de l'exercice et l'entreprise a été radiée au registre du commerce et des sociétés le 24 juillet 2015.

ADMINISTRATION ET CONTRÔLE DE L'ASSOCIATION**Conseil d'administration**

L'assemblée générale doit délibérer sur la nomination des nouveaux administrateurs suivants :

- Annick BOURRET
- Dominique DE LANNOY
- Annick MORICE

CONTRÔLE DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Il vous sera donné lecture du rapport général de votre Commissaire aux comptes et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 612-5 du Code de commerce.

Votre Conseil vous invite, après la lecture de ces rapports, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

RAPPORT D'ORIENTATION

Perspectives

Sous le titre « conjuguer militantisme et professionnalisme » l'EAO a décliné de 2014 à 2016, sept orientations stratégiques et structurantes. Chacune étant déclinée en objectifs prioritaires qui constituaient « sa fiche de route ».

2016, année de bilan et ouverture du grand chantier du nouveau plan stratégique.

9 grandes orientations...

1) Accentuer la participation des personnes accueillies et des salariés en insertion à la vie de l'EAO/CAD

- Recueillir les idées émises lors des réunions et en assurer le suivi
- Faciliter les élections des délégués des résidents, la tenue des CVS et la participation dans les différentes instances CCDPA...
- Améliorer la qualité des prestations (suivi du questionnaire ...)

2) Développer et valoriser les participations citoyennes

- Elaborer dans chaque pôle et structure une liste d'actions où peuvent intervenir les bénévoles (actions que pourraient mener l'association avec ses moyens militants dans le cadre des objectifs du projet associatif pour aller au-delà des missions fixés par nos financeurs : ex de l'accueil pour tous ...)
- Mettre en œuvre avec l'appui des bénévoles des actions militantes complémentaires des missions de service public
- Elargir et renforcer les formations proposées aux bénévoles

3) Rechercher l'adéquation entre les besoins pour l'activité et les moyens humains et matériels mis à disposition

- Poursuivre l'amélioration du dialogue social, aller vers plus de participation des salariés
- Mettre en conformité nos locaux
- Faire évoluer notre patrimoine
- Etre attentif à l'émergence de nouveaux besoins et rechercher des moyens pour y répondre

4) Développer une approche respectueuse de l'environnement dans nos activités

- Désigner un référent développement durable

- Mettre en place une commission (salariés, bénévoles, adhérents, personnes accueillies)
- Élaborer un plan pluriannuel d'économie d'énergie

5) Renforcer nos partenariats

- Continuer à échanger avec nos partenaires associatifs actuels, être contributeur dans des prises de positions ou actions solidaires
- Formaliser par des conventions nos liens avec nos partenaires et organiser le partage d'informations
- Développer nos activités avec la coopération d'autres associations et non par la concurrence
- Repérer d'autres acteurs avec lesquels nous pourrions échanger hors département 37

6) structurer notre organisation pour l'adapter aux évolutions

- Créer des espaces intermédiaires pour permettre aux adhérents et bénévoles d'être mieux associés à la réflexion sur les projets de l'association
- Inventer des modes de faire collégiaux : informer en amont et recueillir l'avis des intervenants bénévoles et salariés lors de toute évolution significative du service
- Chercher l'adhésion et l'engagement d'un maximum de jeunes

7) construire un espace recherche, développement, prospective

- Constituer une commission (salariés, bénévoles, représentants des salariés, des personnes accueillies...)
- Développer la veille sociale (SIAO, groupe hébergement/ logement ...)

8) rechercher la plus grande diversité dans nos ressources financières

- Activer des campagnes de dons
- Solliciter les fondations
- Rechercher mécénat d'entreprise

9) partager les valeurs, les prises de position de l'EAO/CAD

- Poursuivre et amplifier la politique de communication en direction de la jeunesse
- Continuer à participer à diverses manifestations : journée prison, bénévolat...
- Préparer la fête des 70 ans de l'EAO
- Renforcer notre identité en particulier en faisant évoluer le nom de l'association pour accroître sa notoriété

GLOSSAIRE

EAO : Entr'Aide Ouvrière

ACJET : Association de contrôle judiciaire et enquêtes de Tours

ADAVIP : Association Départementale d'Aide aux Victimes d'Infractions Pénales

**AFFIC CRIA : Association de Formation Illettrisme Culture - Centre de Ressources Illettrisme et
Analphabétisme**

AG : Assemblée générale

AGEFOS : Association de Gestion de Formation des Salariés

AJH : Association Jeunesse et Habitat

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

ASLL : Accompagnement Social Lié au Logement

ATHOBA : Accueil Thérapeutique pour Hommes Battants

AVDL : Accompagnement Vers et Dans le Logement

BIS : Bulletin d'Informations aux Salariés

CA : Conseil d'administration

CACES : Certificat d'Aptitude à la Conduite en Sécurité

CAD : Comité d'Aide aux Détenus

CADA : Centre d'Accueil pour Demandeur d'Asile

CAVA : Contrat Adaptation à la Vie Active

CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

CCDPA : Comité Consultatif Départemental des Personnes Accueillies

CHRS : Centre d'hébergement et de réinsertion sociale

CHS : Centre d'Hébergement et de Stabilisation

CIDFF : Centre d'information sur le droit des femmes et des familles

CIL : Comité Interprofessionnel du Logement

CIF : Congé Individuel de Formation

CléA : Certification de socle de connaissances et de compétences professionnelles

CMU : Couverture Maladie Universelle

CNP : Cinéma National Populaire

COLAC : Commission du logement accompagné

COPILPA : Comité de Pilotage pour la Participation

CPO : Centre Porte Ouverte

CUO : Commission Unique d'Orientation

CVS : Conseil de la vie sociale

DDCS : Direction Départementale de la Cohésion Sociale

DDFE : Délégation aux Droits des Femmes et de l'Égalité

DIRECCTE : Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

ESAT : Etablissement Social Adapté au Travail

ETP : Equivalent Temps Plein

FICOSIL : Filiale Immobilière Commune des Organismes Sociaux d'Indre et Loire

FLE : Français Langue Etrangère

FOAD : Formation Ouverte A Distance

FSE : Fond Social Européen

GENEPI : Groupement Etudiant National d'Enseignement aux Personnes Incarcérées

IAE : Insertion par l'Activité Economique

IML : Institut Médico-Légal

JNP : Journée Nationale Prison

LHSS : Lit Halte Soins Santé

OPCA : Organisme Paritaire Collecteur Agréé

PAS : Point Accueil Solidarité

PDALHPD : Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées

PMI : Protection Maternelle Infantile

PSM : Pôle social et médical

RSA : Revenu de Solidarité Active

SAO : Service Accueil et Orientation

SIAO : Service Intégré d'Accueil et d'Orientation

SIPAE : Service d'Insertion Par l'Activité Economique

SLEX : Service des Logements EXtérieurs

SOLIHA : Solidaires pour l'Habitat

SPIP : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation

UDAF : Union Départementale des Associations Familiales

UNIFAF : Union du Fonds d'Assurance Formation de la branche sanitaire, sociale et médicosociale